

*Mission d'évaluation relative au positionnement de l'Ires
et à l'impact de ses travaux*

**Une convergence à saisir
pour accroître les apports et la visibilité de l'Ires**

Avril 2022

Claude Didry, Jean-Paul Guillot et Stéphane Jugnot

Table des matières

Synthèse	4
Introduction.....	7
1. La vocation initiale de l'Ires est confirmée par l'ensemble des acteurs rencontrés... mais n'est pas toujours bien connue.....	8
1.1. L'Ires a une place spécifique déterminée par ses fondateurs.....	8
1.2. Les missions originelles de l'Ires sont toujours d'actualité	10
2. Les organisations syndicales et les acteurs rencontrés ont constaté des progrès intéressants depuis le rapport Dole.....	11
2.1. Les recommandations du rapport Dole n'ont pu être mises en œuvre que partiellement... 11	
2.2. Les dirigeants des organisations syndicales jugent positivement les suites données par l'Ires au rapport Dole	12
2.3. Les acteurs internes à l'Ires, comme les acteurs externes qui connaissent le fonctionnement de l'Ires, ont aussi mis en avant des points forts	13
3. Le milieu de la recherche reconnaît l'intérêt et la qualité des travaux de l'Ires.....	14
3.1 Une dynamique d'animation de la recherche par l'Agence d'objectifs	14
3.2. Les chercheurs du Centre commun de recherche.....	16
3.3. Une dynamique d'animation par la <i>Revue de l'IREs</i> et la <i>Chronique Internationale</i>	17
3.4. Une inscription européenne et internationale.....	18
4. Tous les acteurs souhaitent la poursuite des progrès et des interventions de l'Ires.....	18
4.1 Les attentes des organisations syndicales sur les productions de l'Ires	18
4.2. Les attentes des Pouvoirs publics sur les productions de l'Ires	19
5. Tous les acteurs souhaitent que l'Ires intervienne davantage dans le débat public	20
6. Les ressources actuelles de l'Ires restreignent fortement ses capacités à remplir pleinement ses missions et à progresser.....	22
7. En interne, les représentants des organisations syndicales et l'équipe sont motivés pour poursuivre les progrès engagés.....	26
En conclusion, la mission recommande d'établir des objectifs en termes de travaux et de participation au débat public dans le cadre d'un programme pluri-annuel précisant aussi les ressources nécessaires pour les atteindre	27
Liste des personnes rencontrées.....	29
Annexe 1 – lettre de mission.....	31
Annexe 2 – Synthèse et recommandations du rapport de Philippe Dole, Jérôme Gautié et Philippe Pochet (décembre 2014).....	34
Annexe 3 – Éléments de bilan de la mise en œuvre du rapport Dole du point de vue de la direction de l'Ires	39
Annexe 4 – Les articles et les numéros les plus vus de la <i>Revue</i> et des <i>Chronique internationale</i>	42
Annexe 5 – Interventions des chercheurs et chercheurs associés de l'Ires dans les médias et auditions officielles	44
Annexe 6 – Interventions des chercheurs et chercheurs associés de l'Ires pour la sphère syndicale..	46

Annexe 7 - Présence de l'ires sur les réseaux sociaux.....	49
Annexe 8 – Les vidéos	51
Annexe 9 – Le partenariat avec Xerfi	54
Annexe 10 – Le partenariat avec Datagora	56
Annexe 11 – la Collection <i>Éclairages</i>	59
Annexe 12 – Quelques éléments sur les ressources et la gouvernance de l'OFCE.....	62
Annexe 13 – Quelques éléments sur les ressources et la gouvernance de Rexecode.....	64
Annexe 14 – Cartographie.....	67

Synthèse

Une convergence à saisir pour accroître les apports et la visibilité de l'Ires

La création de l'IRES en 1982 fait suite au rapport commandé par le président de la République à René Lenoir et Baudouin Prot sur l'information économique et sociale des Français. Elle résulte d'une volonté des Pouvoirs publics (gouvernements de Raymond Barre puis de Pierre Mauroy) de développer des instituts d'analyse économique et sociale complémentaires à l'INSEE et aux autres organismes publics pour proposer au débat public une diversité des regards. Dans cette même logique, l'État finance au même moment la création de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), dans la sphère universitaire, et celle de l'Ipecode¹, proche du patronat, intégré depuis dans Rexecode².

Alors que s'estompe une crise sanitaire ayant suscité de nombreuses interrogations sur le potentiel productif du pays, dans un contexte de tensions sur le pouvoir d'achat et de pénurie de main-d'œuvre pour certains secteurs que redoublent les incertitudes créées, à l'échelle du continent, par un conflit armé aux frontières de l'Union Européenne, le besoin d'un dialogue social informé tant en France qu'à une échelle européenne, voire internationale, s'impose plus que jamais pour affronter les défis économiques et sociaux qui en résultent. On peut citer notamment ici les défis que représentent le réchauffement climatique et les atteintes à la biodiversité, ou encore la maîtrise des flux économiques et productifs face à des chaînes de valeur globalisées.

Face à ce qui apparaît de plus en plus comme un changement d'époque, par rapport à la période de mondialisation relativement apaisée et de confiance dans les technologies numériques dans lesquelles s'inscrivaient jusque-là la dynamique des relations sociales, la production d'une information économique et sociale apportant un éclairage fiable sur les faits, pour étayer des positions revendicatives argumentées, apparaît comme une nécessité stratégique. La recherche doit permettre aux acteurs syndicaux de disposer des données de cadrage requises pour construire leurs points de vue et leurs orientations politiques. Elle doit alimenter la pluralité des regards que requiert un dialogue social de qualité en favorisant des confrontations factuelles entre les organisations syndicales de salariés, les organisations professionnelles d'employeurs et les Pouvoirs Publics. Sur la base de faits solidement établis, chaque acteur peut avoir ses priorités propres sur les analyses à mener, et les réaliser avec un regard, des critères et des segmentations qui lui sont propres. La mission de l'Ires, définie par ses statuts, n'est pas de chercher à proposer une vision syndicale unitaire des organisations syndicales de salariés puisqu'elles restent diverses, mais de les éclairer -dans leur diversité- par des recherches qui prennent en compte le point de vue des travailleurs.

À cet effet, les statuts prévoient le financement d'un centre de recherche et de documentation d'une part, et d'une Agence d'objectifs dans laquelle chaque organisation est responsable du choix et de la conduite des opérations qu'elle mène, d'autre part.

En 2014, le Bureau de l'Ires a demandé à Philippe Dole, Jérôme Gautié et Philippe Pochet de « mesurer le niveau d'audience de l'Ires dans le monde syndical, dans celui de la recherche, et au sein des réseaux publics concernés [...], d'identifier les attentes de ces acteurs [...] et le rôle qu'ils estiment utile de voir jouer à l'Institut en matière de prospective, veille, d'alerte ou de regard évaluatif ». La mission a émis

¹ Institut de Prévisions Économiques et Financières pour le Développement des Entreprises.

² Centre de Recherche pour l'EXpansion de l'Économie et le Développement des Entreprises né en 1992 de la fusion d'Ipecode avec le centre de Recherche pour l'EXpansion de l'Économie.

douze recommandations pour que l'Ires adapte son positionnement institutionnel, sa politique scientifique et son fonctionnement à un environnement national et international en pleine mutation.

La mission rappelait aussi la diminution importante des moyens, résultant de la combinaison d'une baisse de la subvention de fonctionnement (-221 000 euros entre 2010 et 2014) et de l'arrêt des mises à dispositions gratuites de personnels (perte de neuf postes de chercheurs). Elle soulignait que, de ce fait, l'institut atteignait un seuil critique.

Depuis, l'Ires, à travers son Bureau, son directeur général et l'équipe, a intégré plusieurs de ces recommandations malgré la poursuite de la diminution de ses moyens humains et financiers à rebours des recommandations n° 8 et 9 du rapport Dole. Depuis 2018, la subvention annuelle effective de l'État s'est ainsi stabilisée à 2,7 millions d'euros, soit 573 000 euros de moins qu'en 2014. De plus, les trois derniers chercheurs mis à disposition sont partis ou partiront très prochainement, réduisant l'équipe du centre de recherche à une dizaine de chercheurs, soit deux fois moins qu'il y a dix ans.

Pour atténuer la réduction des moyens du centre de recherche, les organisations syndicales ont accepté de réduire de façon plus que proportionnelle les ressources de l'agence d'objectifs. Cette décision a été pérennisée en 2017 par un changement de la clef de répartition statutaire entre le centre de recherche et l'agence d'objectifs.

La recommandation n° 12 du rapport Dole demandait d'« inscrire l'Ires dans un cycle régulier d'évaluation, lui permettant de resituer ses missions et la portée de son action ». Le Bureau de l'Ires a donc souhaité en 2021 engager une nouvelle mission d'évaluation indépendante qu'il nous a confiée, avec le même souci qu'en 2017 : **écouter les avis et attentes des organisations syndicales, des représentants du monde de la recherche et des Pouvoirs publics concernant les travaux de l'Ires.**

Les entretiens et les analyses documentaires que nous avons conduits débouchent sur les constats suivants :

- Aujourd'hui, **les dirigeants des confédérations syndicales de salariés sont unanimes à saluer l'utilité et la spécificité de l'Ires.** Ils estiment que beaucoup de progrès ont été accomplis depuis le rapport Dole et ont une même vision de ce qu'il convient de poursuivre, tant par l'Ires que par leur organisation pour en faire un meilleur usage.
- **Les Pouvoirs publics** -dont plusieurs représentants ont redécouvert les missions et travaux de l'Ires à l'occasion de nos entretiens- **confirment** la pertinence des missions initiales de l'Ires et se réjouissent du réel et unanime intérêt de l'ensemble des dirigeants des organisations syndicales de salariés.
- **Dans le monde de la recherche, les travaux de l'Ires sont appréciés** et de nombreux laboratoires y contribuent assez largement, soit en conduisant les travaux lancés dans le cadre de l'agence d'objectifs, soit en travaillant avec des chercheurs de l'Ires, notamment dans le cadre de contrats de recherche. De premiers échanges avec la direction de l'INSHS font apparaître le grand intérêt suscité par le développement d'une dynamique de recherche autour des questions du travail et des relations professionnelles, dans laquelle l'IRES occupe d'ores et déjà une place reconnue. Mais, le besoin de développer des travaux statistiques s'exprime aujourd'hui au niveau syndical, pour appréhender les réalités économiques et sociales d'un monde du travail dominé par l'emploi salarié et dégager ainsi les données de cadrage requises pour construire des positions revendicatives solides. Des modèles économiques sophistiqués sont parfois mobilisés pour décrire le réel. Or les résultats sont en partie dépendantes des hypothèses faites par le modélisateur. Face aux confusions fréquentes, dans le débat public, entre ces résultats et les faits, la maîtrise des chiffres

constitue alors un atout important pour répondre dans une perspective de pluridisciplinarité élargie à l'exigence de rigueur des économistes.

- Ainsi, pour la mission, ce dernier point est d'autant plus important à noter que les travaux quantitatifs sont parfois considérés comme plus rigoureux que les approches qualitatives intégrant des approches pluridisciplinaires.
Ces approches exclusivement quantitatives sont très présentes dans le débat public et l'influencent de façon orientée.
- La réduction des ressources de l'Ires a conduit à un désinvestissement de certaines thématiques relevant du champ de compétence de l'Ires, par exemple la protection sociale, le monde du travail et les statuts d'emploi ou la mise au jour de données de cadrage issues du traitement des enquêtes de la statistique publique.
- L'intérêt d'un regard sur des pays étrangers, grâce à la *Chronique internationale de l'Ires*, a été souligné.

Par ailleurs, la mission note que :

- Des investissements ont été faits ces dernières années sur des nouveaux supports de communication « grand public », susceptibles de proposer des informations plus accessibles au plus grand nombre : collection synthétique Éclairages, vidéos, plateforme Datagora. Ces nouveaux outils semblent cependant sous-exploités, leur pleine valorisation souffrant d'abord, de l'insuffisance de moyens de l'Ires, mais aussi d'un déficit de planification et de stratégie claire sur leurs objectifs ;
- Le même constat peut être fait sur l'utilisation des réseaux sociaux comme outil de communication sur les travaux de l'Ires.

Il y a aujourd'hui une convergence forte entre dirigeants des organisations syndicales, Pouvoirs publics et monde de la recherche pour considérer qu'il convient de soutenir la poursuite des efforts de l'Ires pour remplir toujours mieux ses missions et donner de la visibilité à ses travaux.

La **question des moyens humains et financiers** de l'Ires est à mettre en regard des enjeux actuels et des contributions attendues de l'institution à ses missions d'origine qui sont validées par tous les acteurs. Actuellement, le budget de l'Ires est stabilisé à un niveau très inférieur à ce qu'il était à une période où il était moins soutenu par les dirigeants des organisations syndicales et faisait l'objet de critiques qui ont largement diminué depuis les actions entreprises à la suite du rapport Dole.

Les attentes exprimées par l'ensemble des acteurs lors des entretiens menés dans le cadre de cette mission invitent clairement le Bureau à construire rapidement avec les membres de son Assemblée générale un programme pluriannuel conforme à leurs priorités. Ce programme précisera les objectifs visés en termes de travaux et de participation au débat public, ainsi que les ressources complémentaires à mobiliser pour y parvenir.

La préparation de l'Assemblée générale de juin 2022 et du quarantième anniversaire de l'Ires sont de bons jalons pour engager ce parcours.

Le rapport de mission ci-après explicite les points présentés dans cette synthèse en faisant clairement ressortir les avis et attentes des acteurs en italique, de façon à les distinguer de nos commentaires ou recommandations.

Introduction

L'Institut de recherches économiques et sociales (Ires) a été créé en 1982, sous la forme d'une association « loi de 1901 » pilotée par les organisations syndicales de salariés, à l'aide de financements publics, via une subvention de fonctionnement et la mise à disposition gratuite de personnels qualifiés, issus de différentes administrations, en particulier la Statistique publique et l'Éducation nationale. Sa création répondait à une volonté des pouvoirs publics de diversifier les points de vue dans l'analyse économique et sociale, jusqu'alors monopolisée par les experts de l'État. Elle s'inscrit dans les suites du rapport commandé par le président de la République en décembre 1978 à René Lenoir et Baudouin Prot sur l'information économique et sociale des Français, qui rappelait notamment que le pluralisme était « une condition du progrès scientifique et du dialogue social », d'autant plus quand les analyses produites dépendent d'hypothèses, théoriques ou techniques. Ce pluralisme devait aussi « contribuer à élargir la gamme des questions sur lesquelles porte le débat ». Ainsi, en même temps qu'ils poussaient à la création de l'Ires, les Pouvoirs Publics, sous les gouvernements de Raymond Barre puis de Pierre Mauroy, suscitaient celle de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), dans la sphère universitaire, ainsi que celle de l'Ipecode, proche du patronat, intégré depuis dans Rexecode à la suite d'une fusion avec un centre d'analyse économique pour les entreprises qui lui préexistait.

Depuis leurs créations, ces trois organismes ont connu des évolutions différentes, portées par des contextes institutionnels et des conditions de financements très différentes. L'adossement de l'OFCE à Sciences-Po Paris lui assure une forte visibilité institutionnelle et médiatique, ainsi qu'une certaine attractivité qui se traduit notamment dans le nombre et le profil des chercheurs associés, souvent universitaires en poste dans d'autres établissements français ou étrangers, voire chercheurs d'autres institutions. Sa subvention de fonctionnement a été maintenue à 5 millions d'euros (dont environ 10% compensent la fin de la mise à disposition de locaux). Financés par des grandes entreprises et des Fédérations professionnelles, Rexecode bénéficie aussi de financement de grands acteurs publics ou sociaux, comme la BPI, la Caisse des Dépôts, l'AGS (Association pour la Gestion du régime de Garantie de créances des Salariés) et Pôle Emploi (à travers des études) Au contraire, l'Ires a subi au cours des dix dernières années une forte contraction de sa subvention de fonctionnement, accentuée par la suppression non compensée des mises à dispositions de personnels de la Fonction publique à la suite d'une modification du statut général des fonctionnaires par la loi n°2012-347 du 12 mars 2012.

En 2014, ce nouveau contexte a conduit le Bureau de l'Ires à missionner Philippe Dole pour évaluer le positionnement de l'institut, son organisation, la qualité et la visibilité de ses travaux, ainsi que son modèle économique. Sept ans après cette première mission et près de quarante ans après la création de l'Ires, le Bureau de l'IRES a souhaité missionner une nouvelle évaluation extérieure, conformément à l'une des recommandations de l'évaluation précédente pour « *ressourcer les fondements de son modèle original, combinant la recherche scientifique à l'analyse sociale et associant les acteurs du monde syndical à la communauté des chercheurs* »³. La demande du bureau est plus précisément de « *mesurer le niveau d'audience de l'IRES dans le monde syndical, dans celui de la recherche et au sein des réseaux publics directement concernés par les analyses et questionnements dont témoignent les publications et conférences animées par l'IRES, d'identifier les attentes de ces acteurs au regard de leurs préoccupations et le rôle qu'ils estiment utile de voir jouer à l'Institut en matière de prospective, de veille, d'alerte ou de regard évaluatif. Le questionnaire doit également porter sur le modèle organisationnel au regard de ces orientations et attentes, sur la pertinence du positionnement de l'IRES*

³ Annexe à la lettre de mission (voir annexe 1).

et sur ses productions. L'objectif de questionnement est aussi celui de son insertion dans le paysage de l'analyse économique et sociale et de ses partenariats »⁴.

Compte-tenu de ses objectifs, **la mission a privilégié une démarche d'écoute des acteurs** et en premier lieu les dirigeants des six organisations syndicales de salariés qui sont membres de l'Ires, ainsi que les pouvoirs publics concernés, dont France Stratégie qui est interlocuteur régulier sur le fond et par qui transite la subvention de fonctionnement de l'institut. Des représentants du monde de la recherche, de la statistique publique, ainsi que quelques personnalités, ont aussi été interrogés. Au sein de l'Institut, la mission a rencontré les membres du bureau et de la direction, ainsi qu'une partie des chercheurs, choisis pour disposer de profils variés. La mission a également échangé avec la Cour des comptes qui menait une mission concomitante sur l'Ires dans le cadre de ses contrôles réguliers.

L'analyse documentaire, en particulier pour l'évaluation des ressources et l'examen des travaux du centre de recherche et de l'agence d'objectifs, s'est appuyée principalement sur les rapports de gestion et rapports financiers, ainsi que sur les bilans d'activité pour les années 2016 et suivantes. L'Ires a également transmis à la mission la liste des conventions de recherche, la liste des auteurs et études menées dans le cadre de l'agence d'objectifs et des analyses statistiques sur les consultations de ses deux revues sur Internet.

Concernant les supports de communication de l'Ires, la mission a également examiné les ressources disponibles en ligne sur les comptes institutionnels que l'Ires a ouvert sur les réseaux sociaux, les vidéos stockées sur le compte Youtube de l'Ires, ainsi que ses contributions à la plateforme Datagora.

Enfin, des membres de la mission ont régulièrement participé à des réunions du Bureau pour échanger sur l'avancement de la mission et Claude Didry a assisté une réunion de conseil scientifique et une réunion éditoriale de La Revue.

Les parties qui suivent présentent de façon synthétique ce que la mission a retenu de ces échanges et de l'exploitation de ces documents. Des annexes apportent des informations plus détaillées sur certains points.

1. La vocation initiale de l'Ires est confirmée par l'ensemble des acteurs rencontrés... mais n'est pas toujours bien connue

1.1. L'Ires a une place spécifique déterminée par ses fondateurs

Cette place est déterminée dans l'article 3 des statuts de l'Ires, en cohérence avec les conclusions du rapport Lenoir-Prot de 1979 :

« L'association a pour objet d'assurer des activités d'étude et de recherche indépendantes en adoptant une démarche scientifique, au service des organisations syndicales membres de l'association, sur l'ensemble du champ économique et social ».

« Outre le fait de contribuer aux analyses de moyen/long terme des organisations syndicales, l'objectif de l'association est de nourrir le nécessaire pluralisme des débats de nature économique ou sociale, à tous les niveaux (international, national, territorial, sectoriel...) et ainsi d'apporter un soutien à la qualité du dialogue social. Elle participe ainsi à l'intérêt général. »

« La valorisation de ces travaux s'effectue notamment par la publication de rapports, de notes d'analyse, d'articles scientifiques et par l'organisation de séminaires et de colloques ou la participation

⁴ *Idem.*

à de telles réunions publiques ou à des entretiens commandés par les instances ou organisations intéressées ».

L'importance d'un pluralisme des points de vue et la contribution de l'Ires à cette diversité ont été rappelées par le Sénat dans son rapport d'information de 2004 intitulé « *Placer l'évaluation des politiques publiques au cœur de la réforme de l'État* »⁵.

Si les faits sont les faits, ils s'inscrivent toujours dans un cadre plus vaste qui autorise des regards différents. Cette diversité des regards se révèle parfois jusque dans les termes utilisés, lesquels participent de la façon de prescrire le réel sous couvert de le décrire (« allègements de charges » au lieu d'« exonération de cotisations sociales », par exemple). Toute modélisation, tant en économie qu'en sociologie, est une réduction du monde qui implique des choix, donc des hypothèses théoriques, voire idéologiques, qui ne sont pas toujours explicites, mais qui conditionnent les résultats. C'est pourquoi, sans pluralité des approches et des points de vue, la qualité du débat, voire sa possibilité serait menacée. A cela, il faut ajouter que les moyens étant contraints, chacun mobilise les siens en fonction de ses préoccupations principales, en laissant d'autres de côté. Par exemple, quand la statistique publique retarde des grandes enquêtes structurelles⁶ faute de moyens qu'elle trouve pour suivre de façon conjoncturelle la délinquance « ressentie ».

L'existence de l'Ires, avec son point de vue spécifique, permet donc d'enrichir le débat et de participer aux confrontations de diagnostics, en apportant le regard des travailleurs.

Encadré 1 – Positionnement de l'Ires

L'annexe 14 présente une cartographie d'acteurs dont les missions peuvent être, au premier abord, considérées comme analogues ou proches de celles de l'Ires en tant que producteur d'informations sur ses champs. Une analyse plus fine montre qu'il faut évidemment nuancer cette possible première impression, car il faut distinguer plusieurs catégories d'acteurs, en interaction entre eux, dont les objectifs et les productions diffèrent.

La Statistique publique est productrice de données primaires. L'Insee, la Dares et la Drees sont les principaux producteurs de statistiques dans les champs d'études de l'IRES, sous forme de données de cadrage, diffusées par des publications « grand public » et de données détaillées accessibles plus ou moins facilement aux tiers pour mener des études et des travaux d'évaluation plus poussés. Ils ne répondent pas forcément bien aux besoins d'informations de cadrage des organisations syndicales parce que le contenu en informations des publications « grand public » est limité et que l'accès aux informations détaillées peut être complexe. Si la Statistique publique française met en avant l'intérêt de combiner productions statistiques et études pour assurer la qualité des données produites, les contraintes de moyens ont réduit ses capacités d'études, d'autant que la mobilité de ses cadres a réduit leur expertise thématique.

Comme centre de recherche, l'IRES se rapproche des laboratoires de recherche de l'enseignement supérieur, avec un accent particulier sur la pluridisciplinarité, qui combine notamment sociologie et économie. Cette proximité se traduit par des travaux collaboratifs entre l'Ires et certains laboratoires, notamment dans le cadre de contrats de recherche. Par ailleurs, une part importante et croissante des travaux menée dans le cadre de l'agence d'objectifs est confiée à des chercheurs universitaires. Au sein de l'Ires, l'autonomie du chercheur doit tenir compte des missions spécifiques de l'Institut, au

⁵ Rapport d'information n° 392 (2003-2004) de MM. Joël BOURDIN, Pierre ANDRÉ, Jean-Pierre PLANCADE, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, déposé le 30 juin 2004.

⁶ Enquête sur les conditions de logement, enquête sur les personnes sans domicile fixe, par exemple.

service des travailleurs, et contribuer à l'alimentation de ses publications (La Revue et Chronique internationale).

L'Ires n'est cependant pas un think tank comme le sont Rexecode, la chaire de sécurisation des parcours professionnels, l'institut Montaigne, voire le CAE, etc. Il ne produit pas des préconisations de politiques publiques sur la base d'un retraitement d'études et de données primaires produites par d'autres. Il participe au contraire à cette production d'informations primaires et d'analyses originales issues d'une bonne connaissance du monde du travail, laissant aux organisations syndicales de salariés le soin de s'en saisir dans la défense de leurs points de vue et de leurs revendications.

L'Ires se distingue enfin des cabinets de conseil aux représentants du personnel, dont le métier et les compétences sont davantage de produire des analyses locales répondant aux demandes des acteurs syndicaux et des IRP en débouchant sur des recommandations, plutôt que de proposer des analyses et des informations de cadrage global au niveau national ou sectoriel.

L'Ires n'est ni un think tank, ni une structure intersyndicale. Ses missions ne sont pas de produire des points de vue destinés à influencer directement le débat public. Sa mission n'est pas de porter une parole qui synthétiserait les points de vue des organisations syndicales membres, alors que celles-ci ont des différences d'appréciation sur certains sujets et peuvent avoir des priorités d'action et de réflexion différentes. L'Ires s'inscrit dans une réflexion de temps long, celui de la Recherche, en articulant un centre de recherches et une agence d'objectifs. Pendant que le centre de recherches mène des travaux dans le cadre des axes de travail validé par le Bureau et l'Assemblée générale, l'agence d'objectifs permet à chaque organisation syndicale d'initier des travaux sur ses axes d'intérêts propres, par des commandes à des unités de recherche ou d'autres instances d'expertise, dans le cadre d'une enveloppe budgétaire allouée selon une clef de répartition déterminée (les organisations peuvent se regrouper sur une même étude).

En cohérence avec le point de vue qu'elle développe ensuite, la mission souligne que la production d'informations synthétiques de cadrage participe du travail du chercheur de l'Ires et s'inscrit dans la valorisation des travaux de recherche accumulés par la communauté scientifique.

1.2. Les missions originelles de l'Ires sont toujours d'actualité

Les Organisations syndicales sont unanimes à reconnaître l'utilité stratégique de l'Ires.

Les rencontres avec les organisations syndicales de salariés mettent en évidence des propos convergents sur la contribution de l'Ires à un débat public et un dialogue social de qualité, validant ce faisant, l'actualité des missions initiales de l'Ires :

- « *Nous avons besoin d'études, de recherches et les travaux de l'Ires sont de qualité* »
- « *Les fondements de l'Ires et sa raison d'être n'ont jamais été autant d'actualité* »
- « *La vocation de l'Ires reste tout à fait d'actualité, l'Ires a un rôle prospectif et évaluatif essentiel* »
- « *L'Ires nous est indispensable pour réfléchir, conceptualiser les évolutions de la société à partir de recherches de haut niveau* »
- « *Je suis déterminé à ce que le secrétariat général s'empare de l'Ires comme d'un outil stratégique* »
- « *La vocation de l'Ires reste tout à fait d'actualité* »

Les Pouvoirs publics rencontrés ont aussi réaffirmé l'utilité de l'Ires.

Certaines des personnes rencontrées par la mission connaissaient peu ou mal l'Ires, illustrant d'un déficit de visibilité des travaux de l'institut. Cependant, une fois que l'origine et les missions de l'Ires leur étaient rappelées, elles partageaient le point de vue de celles qui connaissaient l'Ires. Toutes ont confirmé l'utilité de l'Institut et de ses missions initiales, qui restent, pour elles aussi, d'actualité :

- *« L'Ires fournit des éclairages intéressants avec notamment un focus sur l'international, pas assez connu »*
- *« L'Ires donne une grille de lecture syndicale, contrepoint normal et utile sur le plan intellectuel »*
- *« Dans ma conception du dialogue social, le rôle de l'Ires est évident »*
- *« Je ne connais pas l'Ires, mais l'État a intérêt à ce que les acteurs du dialogue social soient outillés. Il est utile que les organisations syndicales disposent d'une vision globale sur les sujets économiques et sociaux. L'outil tel qu'il a été conçu il y a 40 ans conserve toute son utilité. C'est une valeur à conserver. »*
- *« L'Ires peut être utile pour accompagner des négociations d'A.N.I. ou de Branches, voir comment les représentants du personnel se saisissent des lois et ordonnances, outillent les militants, valorisent les parcours militants, se forment à la négociation, etc. »*
- *« L'Ires, qui est près des besoins du monde syndical a un rôle à jouer en matière d'évaluation des politiques publiques et de prospective ? »*

Encadré 2 – L'Ires et le CESE

La mission a examiné les listes des personnes auditionnées et rencontrées par la Commission Travail et Emploi du CESE pour élaborer les rapports publiés en son nom au cours des quatre dernières années. Elle a également examiné les ressources bibliographiques mentionnées. L'Ires n'est pas absent mais apparaît très peu sollicité. D'autres organismes comme le CEET, le Conseil d'analyse économique ou Rexecode ne sont pas particulièrement plus présents. Sans doute pour des raisons institutionnelles, France Stratégie est un peu plus sollicité. L'Insee, la Dares et la Drees sont très présents dans les ressources bibliographiques, notamment du fait des données de cadrage que leurs publications proposent.

2. Les organisations syndicales et les acteurs rencontrés ont constaté des progrès intéressants depuis le rapport Dole

2.1. Les recommandations du rapport Dole n'ont pu être mises en œuvre que partiellement

L'annexe 2 présente la synthèse du rapport Dole et ses recommandations. L'annexe 3 présente un bilan de la mise en œuvre de ces recommandations du point de vue de la direction de l'Ires. Les entretiens ont globalement confirmé ce bilan.

En particulier, une commission scientifique a été mise en place. Elle permet la mise en discussion des études envisagées et réalisées dans le cadre de l'agence d'objectifs, en articulation avec les axes de travail du centre de recherche. Si la mission pense que la mise en place de cette commission scientifique a joué un rôle dans le progrès réel constaté dans la qualité des travaux de l'agence d'objectifs, qui mobilisent davantage qu'auparavant les ressources universitaires, il reste cependant du chemin à faire pour mieux articuler les travaux du centre de recherche et de l'agence d'objectifs, objectif souhaité par le rapport Dole.

Toujours suite au rapport Dole, une nouvelle publication électronique a été mise en place : la collection *Éclairages*, publication courte destinée à aborder de façon synthétique et non académique une question d'actualité. La mission pense cependant que cette nouvelle collection reste insuffisamment exploitée (voir partie 5).

Plusieurs recommandations du rapport Dole visaient à définir et pérenniser un nouveau mode de relations avec l'État pour consolider les ressources de l'institut. Ne dépendant pas que de la volonté du Bureau et de la direction de l'Ires, elles n'ont pas abouti. Comme rappelé dans la partie 6, la dotation de l'État a continué de se rétracter avant de se stabiliser depuis 2018 à un niveau bas, qui ne permet notamment pas de compenser le non remplacement par l'Etat des chercheurs mis à disposition.

2.2. Les dirigeants des organisations syndicales jugent positivement les suites données par l'Ires au rapport Dole

Pour les organisations syndicales, le rapport Dole a été l'occasion de se poser la question des attentes qu'elles avaient ou pouvaient avoir vis-à-vis de l'Ires, dans ses deux composantes – centre de recherche et agences d'objectifs. Elles mettent en avant ses atouts pérennes, notamment son caractère pluridisciplinaire et son apport dans les comparaisons internationales et les progrès réalisés depuis le rapport Dole, en particulier pour ce qui concerne les travaux de l'agence d'objectifs :

- « *L'Ires a bien progressé depuis le rapport Dole* »
- « *Le rapport Dole nous a permis de nous réinterroger sur le rôle de l'Ires* ».
- « *Une bonne écoute des attentes des OS, notamment pour le programme de l'AO* ».
- « *L'Ires a su mener des travaux rapidement sur les effets de la crise sanitaire sur la santé, l'éducation, etc.* »
- « *La pluridisciplinarité de l'Ires est un atout.* »
- « *L'Ires apporte des éléments intéressants avec les comparaisons internationales* ».

Concernant l'agence d'objectifs, toutes les organisations syndicales ont mis en place un processus interne ces dernières années pour préparer les décisions des instances nationales sur le programme d'études à mener. Ce processus de préparation s'étale généralement sur un cycle de près d'un an. Toutes se montrent globalement satisfaites des études conduites dans le cadre de l'agence d'objectifs et considèrent que celles-ci permettent à leurs instances nationales de bien préparer certains choix, même si, derrière ce constat général, il y a évidemment des nuances liées aux délais de certaines études et à la qualité perfectible d'autres. Elles sont intéressées par les travaux commandités par les autres organisations syndicales. Elles apprécient le développement récent de relations entre les chercheurs et les militants en cours d'étude, qui sont mutuellement avantageuses : les militants peuvent ainsi disposer d'éléments sans attendre la fin de l'étude et les chercheurs mieux prendre en compte leurs attentes. Les organisations syndicales estiment cependant que des améliorations restent à apporter pour mieux valoriser les travaux en interne.

Sur la base de l'examen de certains rapports et des équipes qui y ont participé (dont des rapports mentionnés par les organisations syndicales rencontrées), la mission partage l'avis que les travaux menés dans le cadre de l'agence d'objectifs sont globalement de bonne qualité même si des exceptions existent, notamment pour des études pilotées par des structures ne relevant pas de la sphère de la recherche.

Malgré les préconisations du rapport Dole concernant le centre de recherches, les dirigeants des organisations considèrent qu'il y a encore des progrès à faire et qu'elles doivent y prendre leur part :

- « Il n'y a jamais eu de rencontre intersyndicale à haut niveau pour fixer les objectifs du centre, il faut l'organiser »

- « On pourrait imaginer une plus grande implication des OS dans le programme du Centre »

- « Nous devons reprendre l'initiative par rapport au programme »

Toutes les organisations syndicales rencontrées considèrent que des progrès restent à faire sur la diffusion et la valorisation des travaux de l'Ires, tant ceux du centre de recherche que ceux de l'agence d'objectifs, ainsi que sur les relations entre chercheurs et militants.

La mission souligne la convergence des points de vue des organisations syndicales, à rebours de la perception de l'Ires qu'avaient certains des interlocuteurs externes rencontrés par la mission, qui se référaient à une période plus ancienne.

2.3. Les acteurs internes à l'Ires, comme les acteurs externes qui connaissent le fonctionnement de l'Ires, ont aussi mis en avant des points forts

Parmi les points positifs évoqués, la mise en place de la commission scientifique est particulièrement saluée :

- « Elle permet de prendre de la distance et de fournir des éléments précieux à l'AG » ;
- « Les débats au sein de la commission scientifique sont très intéressants » ;
- « Ils nous permettent de penser nos revendications et de réfléchir au rôle du syndicalisme dans notre société ».

Parmi les autres points évoqués, la mission retient notamment les jugements positifs sur :

- le processus d'évaluation des chercheurs ;
- le renouvellement de l'équipe du Centre de recherche (selon le directeur d'un centre de recherche, « l'IRES a réussi un passage de générations au cours de la dernière décennie ») ;
- la mise en place des « Éclairages » ;
- la poursuite des comparaisons internationales pour lesquelles il y a peu d'autres sources ;
- l'amélioration en cours des outils de communication (site, charte graphique, etc.) qui n'a pas encore produit tous ses effets.

La mission souligne aussi le fonctionnement original de la Revue dont le comité de lecture permet une évaluation collégiale des propositions d'articles et une dynamique collective de travail avec les auteurs, en contribuant à l'élaboration de textes de qualité et à la structuration de la vie collective du centre de recherche.

3. Le milieu de la recherche reconnaît l'intérêt et la qualité des travaux de l'Ires

Le flux des projets soutenus par l'agence d'objectifs, une quinzaine par an, et les publications scientifiques que constituent la Revue de l'Ires (une douzaine d'articles par an) et la Chronique internationale, consacrent la vocation de l'Ires à susciter et développer un écosystème autour du travail et des relations professionnelles dans le monde de la recherche, en relation avec d'autres institutions comme la DARES, la DGEFP, la DREES, etc. Cet écosystème se caractérise par sa pluridisciplinarité (parité entre économie et sociologie, avec des ouvertures en histoire et en droit). Ils mettent l'Ires au centre d'une dynamique plus générale de recherche dans les sciences humaines et sociales (SHS).

3.1 Une dynamique d'animation de la recherche par l'Agence d'objectifs

À travers l'Agence d'objectifs, l'Ires est, avec la Dares et la Drees, un acteur important dans l'animation de la recherche sur ses thématiques, par le financement d'unités de recherche universitaires (équipes d'accueil) et mixtes (UMR CNRS). Sur un ensemble de 150 rapports entre 2013 et 2021, seulement 37 sont issus d'organismes non universitaires – dont Orseu, Syndex ou Alpha- soit 24,6 % des rapports. Les trois-quarts des rapports financés résultent donc de travaux de centres de recherche de la sphère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (universités, écoles et CNRS).

Ainsi, l'IRES est un point de rencontre entre syndicats et unités de recherche. Il contribue au maintien des champs thématiques du travail, de l'emploi et des relations professionnelles, dont on annonce trop souvent le « déclin », par rapport à des thématiques plus médiatiques comme la sécurité, les migrations, les discriminations, les quartiers sensibles, etc.

Dans ces travaux, sur la base des quatre axes de travail de l'Ires, les thématiques des revenus, de la protection sociale et de la sécurisation des parcours sont nettement moins abordés que celles des relations professionnelles, de l'emploi, de la formation et de l'appareil productif (cf. tableau 1).

Tableau 1 - Répartition des rapports selon les quatre axes du programme de l'IRES

Axes	Nombre de rapports
Emploi, Formation, Appareil productif	64
Revenus, protection sociale	19
Relations pro	46
Travail, sécurisation des parcours	18

Au sein des unités de recherche, certains laboratoires se distinguent par une présence plus soutenue parmi l'ensemble de celles qui ont pris en charge les projets ayant donné lieu aux 150 rapports considérés (ce qui tient parfois à l'existence de chercheur·e-s engagés dans ces programmes). Le tableau 2 fait notamment apparaître une forte présence du LEST puis le LISE-CEET et du CLERSE, sans que l'on puisse parler de concentration sur un nombre réduit d'équipes. Les laboratoires les plus présents sont en général pluridisciplinaires, associant économie et sociologie, avec une place pour la gestion. On relève également quelques rapports pris en charge par des juristes. Il faut noter l'absence complète de la Chaire travail de PSE et de la Chaire Travail de Sciences-Po Paris.

Tableau 2- Laboratoires et centres de recherche les plus sollicités par l'agence d'objectifs

Nom	Nombre de sollicitations parmi les 150 rapports couverts
LEST	10
LISE CNAM+CEET	7
CLERSE	6
CMH	4
IRES	4
ECONOMIX	4
PRINTEMPS	2
TRIANGLE	2
CERTOP	2
HEC Montréal (CRIMT)	2
ORSEU*	4

* Agence de conseil et d'expertise ne relevant pas de la sphère de la Recherche

Au total, ce sont près de 214 chercheurs qui ont participé aux 150 rapports de l'agence d'objectifs. Dans cet ensemble, on peut constater tout à la fois une diversité des disciplines représentées par ces chercheurs, mais aussi une prédominance de la sociologie suivie par l'économie, en notant une présence significative de juristes (tableau 3). Il faut noter la présence importante de doctorants et de post-doctorants dans les équipes réalisant ces projets.

Tableau 3- Discipline des chercheurs mobilisés par l'agence d'objectifs

Anthropologie	3
Architecture	2
Droit	17
Économie	49
Ergonomie	7
Gestion	12
Géographie	1
Histoire	2
Sociologie	93
Sciences politiques	7

Enfin, la recherche universitaire paraît beaucoup plus mobilisée par certaines organisations syndicales que par d'autres. Il faut noter cependant que le cabinet ORSEU est composé de chercheurs et participe à de nombreuses coopérations avec des laboratoires universitaires. Les organisations syndicales se trouvent ainsi engagées dans une démarche conjointe avec des chercheurs de laboratoires universitaires prenant une intensité variable mais s'inscrivant dans une tendance à la hausse. On peut penser que cela est de nature à renforcer l'appropriation de la démarche de la Recherche dans le monde syndical, en effaçant progressivement les craintes réciproques d'une orientation trop théorique, d'un côté, et de dimensions jugées parfois trop « politiques » des commanditaires

syndicaux, de l'autre. Cela confère aussi aux rapports une portée allant au-delà d'une synthèse qui serait réalisée en interne ou par un cabinet proche de l'organisation.

3.2. Les chercheurs du Centre commun de recherche

L'équipe est constituée de 12 chercheurs titulaires, auxquels vient s'ajouter le renfort de 11 chercheurs associés, souvent retraités de l'Ires. La présentation sur le site mêle les chercheurs titulaires et les chercheurs associés, ce qui se justifie pour partie par le fait que certains associés ont des responsabilités importantes, comme Catherine Sauviat, rédactrice en chef de la Chronique Internationale. La présentation des thématiques de recherche des chercheurs se trouve à mi-chemin entre leurs objets de recherche et les axes de l'Ires, mais le rattachement aux axes n'est pas évident, ce qui peut se justifier par le fait que les chercheurs peuvent circuler d'un axe à un autre. On peut noter une certaine parité entre économistes et les sociologues. Des politistes, une historienne et des « chercheurs » sans affiliation disciplinaire complètent ces profils.

L'équipe actuelle est composée principalement de chercheurs en CDI, dont l'entrée s'est faite, soit par la voie de participation à des contrats de recherche, soit par postulation sur un poste, en ayant une connaissance préalable de l'IRES.

Les deux derniers chercheurs mis à disposition (par le ministère des Finances et celui du Travail) partiront prochainement à la retraite. L'équipe actuelle témoigne d'un passage de relais générationnel. Les chercheurs interviewés soulignent l'attractivité de l'Ires comme lieu laissant aux chercheurs une grande liberté dans leur recherche, se rapprochant à certains égards du CNRS par rapport aux servitudes de l'enseignement supérieur.

Les chercheurs de l'Ires ont une certaine mobilité dans leurs thématiques de recherche, portée notamment par les occasions que fournissent les projets contractuels.

Les positionnements thématiques des uns et des autres entraînent une inscription dans des groupes thématiques plus ou moins étoffés, dont le fonctionnement a largement pâti de la forte diminution de la taille globale de l'équipe et, plus récemment, de la crise sanitaire. Avant celle-ci, le groupe « relations professionnelles » était en pointe, avec un séminaire interne régulier, ainsi qu'une capacité à formuler des projets collectifs de recherche en réponse à des APR émanant par exemple de la DARES ou du comité d'évaluation des ordonnances. Les autres groupes n'avaient plus de réel fonctionnement. Il existe une attente pour la mise en place d'un nouveau cadre d'échanges collectifs internes.

Recommandation : Remettre en place un cadre d'échanges collectifs interne.

Cependant, les chercheurs du centre de recherches ne travaillent pas de façon isolée. Ils participent à des projets de recherche, soit comme porteurs, soit comme intervenants. Lors de réponse à des appels d'offres, ils élaborent des projets communs avec d'autres unités de recherche. Cela les conduit à animer ou participer à des réseaux transnationaux (par exemple France Allemagne Grande-Bretagne sur les IRP), ou à des opérations européennes (dans le cadre de la Fondation de Dublin ou de l'Institut Syndical Européen).

Les activités de recherche donnent lieu à des publications, pour lesquelles la Revue est un support parmi d'autres.

L'activité des chercheurs est évaluée en intégrant l'engagement dans des projets, le niveau de publications et la prise de responsabilités collectives. Cette évaluation est menée pour chacun tous les trois ans, sur la base d'un dossier soumis à deux experts (un membre du conseil scientifique et un chercheur extérieur). L'avis de ces experts alimente ensuite un entretien avec le directeur, qui débouche sur une décision relative à l'avancement dans la grille salariale négociée avec le CSE.

3.3. Une dynamique d'animation par la *Revue de l'IRES* et la *Chronique Internationale*

Les deux revues publiées par l'Ires participent aussi à l'animation de la recherche sur leurs thématiques en étant ouvertes aux contributions des chercheurs extérieurs, notamment La Revue. De 2012 à 2021, celle-ci a publié 139 articles sur des thématiques diversifiées : 42 sur le Travail, 42 sur les Revenus, 55 sur l'Emploi, 63 sur les Relations professionnelles (certains articles relèvent de plusieurs thématiques). 174 auteurs différents y ont contribué, dont 72 sociologues, 59 économistes, 15 politistes, 9 juristes, 5 épidémiologistes, 4 ergonomes, 4 chercheurs en gestion, le solde étant constitué de consultants.

Les articles publiés dans les revues sont en accès libre sur le site de l'Ires et sur Cairn, avec une profondeur historique plus restreinte pour La Chronique. Cette présence sur Cairn les rend accessibles et visibles pour les chercheurs connaissant les publications, mais aussi pour ceux utilisant le moteur de recherche de cette plateforme.

Les statistiques de fréquentation transmises par l'Ires à la mission portent sur la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2021⁷. Elles ne sont à retenir que comme ordre de grandeur car elles ne comptabilisent pas le nombre de personnes différentes consultant le site⁸. Sur cette période, la page d'accueil du site de l'Ires, qui présente notamment les dernières publications parues, comptabilise 16 181 vues uniques, soit une moyenne de 25 par jour. De son côté, Cairn comptabilise 52 796 pages consultées sur les revues de l'Ires. 79 % sont des articles de La Revue et 21 % des articles de la Chronique. 77 % des consultations s'effectuent sur les pages HTML et 23 % sur les formats PDF.

Les profils de fréquentation transmis ne mettent pas en évidence de pics de fréquentation systématique et très marqués au moment de la sortie des numéros des deux revues. Des pics ne s'observent vraiment que pour les numéros rencontrant un certain succès, comme le numéro spécial 2020 sur « Les mobilisations sanitaires des États et de l'UE face à la 1^{re} vague de Covid-19 » (n° 171).

Sur la base de la fréquentation des articles et numéros les plus vus (voir annexe 4) :

- Des articles ou numéros anciens figurent parmi les plus vus sur la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2021. Inversement, les articles et numéros les plus récents ne sont généralement pas les plus lus. Ce constat est plutôt conforme à ce que l'on peut attendre pour des travaux de recherche.
- Cairn et le site Internet ne s'adresseraient pas tout à fait aux mêmes publics : les articles et numéros les plus vus diffèrent largement selon les canaux ; les articles et numéros les plus anciens semblent davantage vus à partir de Cairn.

La préparation de la Chronique internationale et le fonctionnement de la Revue, dont la direction est prise en charge par un chercheur, sont des éléments structurants dans le fonctionnement collectif de l'équipe. La plupart des chercheurs s'engagent, lors de leur recrutement, à suivre un ou des pays pour alimenter la Chronique, en fonction de leur familiarité avec la langue et/ou de la connaissance de ces institutions. Le choix des thèmes est discuté collectivement. Pour la Revue, la procédure classique des référés est remplacée par une discussion collective entre l'auteur et l'ensemble de l'équipe, après une

⁷ La *Chronique* n°175, mise en ligne le 7 octobre, et *La Revue* n°103-104 sur l'assurance santé, mise en ligne le 26 octobre 2021, ne sont donc pas prises en compte.

⁸ Les statistiques disponibles portent sur le nombre de « pages vues » et le nombre de « vues uniques ». Le nombre de pages vues comptabilise le nombre total de pages vues, y compris lorsqu'un internaute consulte plusieurs fois la même page lors d'une session. Le nombre de vues uniques comptabilise une seule vue lorsque la page est vue plusieurs fois dans la même session. Si la même page est lue dans deux sessions différentes, elle est comptabilisée deux fois. Nous n'avons retenu ici que les vues uniques.

introduction par un rapporteur, chercheur interne ou externe spécialiste du sujet traité. Ainsi, cette procédure participe aussi à la construction du collectif.

3.4. Une inscription européenne et internationale

L'inscription européenne de l'Ires se manifeste à travers des relations établies de longue date avec l'Institut Syndical Européen (ISE), dont le directeur Philippe Pochet a participé à la mission Dole de 2014. Ces relations prennent la forme de réunions entre les équipes, que la pandémie a certes suspendues, mais qui vont reprendre. Une réunion va se tenir prochainement, en vue de permettre aux équipes qui se sont profondément renouvelées, de se retrouver.

Ces relations favorisent, dans le milieu français de la recherche, une connaissance des problématiques et des dynamiques européennes dont traite l'ISE en relation avec la Confédération Européenne des Syndicats. Cela se traduit également par des coopérations entre la revue de l'ISE, Transfer, et la Revue de l'IREs, avec le souci de donner un ancrage européen accru aux chercheurs et aux acteurs syndicaux de l'Hexagone.

La dimension européenne de l'Ires s'est également renouvelée avec sa participation au réseau TURI (Trade-Unions Relations Instituted). Ce réseau est placé sous l'égide de l'Institut Syndical Européen. Il se réunit de manière régulière, selon un rythme annuel, pour échanger sur différentes thématiques (les systèmes nationaux de relations professionnelles, le changement climatique ou la digitalisation du travail font partie des thèmes qui ont été abordés). Ce réseau vise en premier lieu à construire et consolider des liens transversaux entre les instituts proches des syndicats des États-membres de l'Union européenne, afin de susciter des capacités collectives à répondre aux appels à projets européens lancés par la DG Emploi et Affaires sociales ou la DG Recherche de la Commission.

Concernant l'Organisation internationale du Travail (OIT), les échanges avec la direction du bureau français font ressortir l'apport que constitue, pour le personnel diplomatique de notre pays, la Chronique internationale. De plus, une équipe de l'Ires a mené des recherches dans le cadre d'un projet de l'OIT, sur une analyse des dynamiques industrielles transnationales entre la France et le Brésil. L'Ires est considéré comme un partenaire important de l'OIT au niveau national, comme l'IRISSO, à Paris-Dauphine, sous la direction de Dominique Méda, ou la Chaire d'Alain Supiot au Collège de France. L'institut participe notamment régulièrement aux manifestations organisées autour du rapport bisannuel sur les salaires ou du World Employment Social Outlook (WESO). Le forum international que constitue le tout nouveau Global Deal créé à l'initiative du Premier ministre suédois et animé en France par J.-C. Sciberras fournira bientôt une occasion de mobiliser l'IREs dans la promotion du dialogue social au cœur de cette initiative.

4. Tous les acteurs souhaitent la poursuite des progrès et des interventions de l'Ires

4.1 Les attentes des organisations syndicales sur les productions de l'Ires

Satisfaits des progrès réalisés par l'Ires ces dernières années, les dirigeants des organisations syndicales émettent plusieurs attentes pour que l'institution apporte davantage via :

- a) **Des données de cadrage général** au niveau national ou dans les branches pour :
 - alimenter leurs réflexions sur bons sujets à traiter, les bons indicateurs et les bonnes segmentations à retenir, pour aborder les sujets qui les concernent toutes ;
 - nourrir leurs interventions lors des phases de confrontation des diagnostics, de délibérations, consultations, concertations ou négociations.

b) Des études d'impact :

- pour les phases de négociation afin d'évaluer l'impact de telle ou telle mesure : combien de personnes concernées, quel **impact** sur les revenus, les emplois, la santé au travail, etc. ;
- pour des évaluations des effets d'ANI par rapport aux attentes des négociateurs ;
- des éléments prospectifs sur les enjeux clefs de la société en devenir et leurs impacts sur les travailleurs, l'organisation du travail et les formes adaptées de dialogue social.

Tout cela suppose que l'Ires exploite davantage les sources primaires sur les informations macro-économiques et sectorielles et se renforce en capacité d'analyses quantitatives.

c) Des éléments structurants sur la construction et le partage de la valeur ajoutée, les notions de compétitivité relative du système productif français

d) Une meilleure articulation du programme entre l'agence d'objectifs et le centre de recherches. Cette préconisation avait déjà été émise par le rapport Dole, les dirigeants la reprennent à leur compte et souhaitent aller au-delà des premiers pas accomplis :

« Il y a un équilibre à trouver entre les demandes des OS et la dynamique des chercheurs pour définir l'ensemble des travaux. Cela demande des efforts continus pour que les OS parviennent à être assez consensuelles sur le programme interne. » (CFE-CGC)

« Il faut mieux faire fonctionner les synergies entre AO et centre de recherche, qu'il y ait un double flux : attentes des OS et propositions de l'équipe du Centre » (FO)

« Les chercheurs ont un devoir d'interpellation à notre égard » (FO)

« On observe des efforts pour faciliter la coordination entre les études réalisées par le Centre et celles produites par l'AO, mais ils doivent être renforcés. ».

e) Une accentuation des échanges entre chercheurs et militants en cours d'étude et de la capacité à faire intervenir des chercheurs auprès des équipes syndicales.

f) La poursuite des comparaisons internationales.

g) Une présence plus forte dans le débat public en mobilisant davantage et mieux les nouveaux supports créés ces dernières années.

4.2. Les attentes des Pouvoirs publics sur les productions de l'Ires

Au cours des échanges avec les Pouvoirs publics, les principales attentes évoquées auprès de la mission relèvent des objectifs attendus de ces productions, des thèmes à aborder ainsi que des approches et des outils à maîtriser :

a) Les objectifs :

- Permettre aux organisations syndicales d'avoir une vision globale des enjeux économiques et sociaux avec l'approche du temps long pour tenir compte de l'historique et alimenter la prospective ;
- Aider les organisations syndicales à préparer des rencontres comme les « conférences sociales » ;
- Outiller les organisations syndicales pour qu'elles puissent participer aux évaluations des programmes économiques et sociaux mis en place. La DGEFP souligne que depuis une dizaine

d'années, le ministère du Travail a changé dans sa manière de travailler. Alors qu'autrefois les décisions étaient prises après un long travail préparatoire, il est aujourd'hui davantage dans une logique expérimentale à partir d'innovations de terrain qui -après analyse- sont étendues ou non. Il est donc important que les organisations syndicales disposent de moyens pour participer à ces évaluations avec leur regard spécifique ;

- Poursuivre les comparaisons internationales.

b) Les thèmes (liste non exhaustive) :

- Le partage de la valeur, l'intéressement et la participation, la place des salariés dans les conseils d'administration ;

- Les questions relatives à la santé au travail ;

- La place du dialogue social dans la démocratie représentative et les nouvelles formes de la démocratie citoyenne (« *Il faut outiller les échanges sur les modes et les apports du dialogue social. Pour l'instant, aucun lieu ne le fait* ») ;

- Comment les représentants du personnel se saisissent des lois et ordonnances ? Comment ils sont outillés pour la négociation. Comment les organisations syndicales gèrent les parcours syndicaux ?

c) Les approches et outils à maîtriser :

- Garder le souci de fournir des éléments factuels ;

- Développer des approches quantitatives ;

- Développer les études de terrain notamment pour soutenir les évaluations *ex ante* et *ex post* de programmes économiques ou sociaux ;

- Être un « passeur » entre les travaux académiques et les sujets opérationnels, en évitant de rester trop abstrait.

Plusieurs représentants des Pouvoirs publics ont indiqué à la mission, qu'à la réflexion, ils ne mobilisaient pas l'Ires autant qu'ils le pourraient.

5. Tous les acteurs souhaitent que l'Ires intervienne davantage dans le débat public

La visibilité et la diffusion des travaux de l'Ires apparaissent insuffisantes par rapport à sa vocation et à l'intérêt reconnu de ses travaux. Les organisations syndicales reconnaissent que des progrès sont nécessaires, de même que la Direction et plusieurs membres de l'équipe interrogée. Du fait de ce manque de visibilité, certains conseillers sociaux ignorent parfois l'existence même de l'IRES. Le Conseil économique social et environnemental ne recourt que rarement aux travaux ou aux chercheurs de l'Ires pour ses travaux. Les Présidentes des deux commissions Travail et Emploi et Affaires sociales et santé sont tout à fait favorables à l'organisation d'échanges plus fréquents.

La mission partage évidemment le fait que la forte restriction des ressources n'a pas facilité une plus grande présence, tout en soulignant les efforts faits depuis le rapport Dole pour développer de nouveaux outils de communication avec :

- une présence accrue sur les principaux réseaux sociaux (voir annexe 7) ;
- un développement des vidéos avec notamment trois formats courts, synthétiques et pédagogiques : l'entretien avec un journaliste, « Trois questions à » et le micro-trottoir associé aux Entretiens de l'Ires (voir annexe 8) ;
- le partenariat formalisé avec la plateforme Xerfi (voir annexe 9) pour certaines de ces vidéos, partenariat bousculé par la survenue de la crise sanitaire et qui serait à renouveler ;
- la mise à disposition de données de cadrage graphiques dans le cadre d'un partenariat non formalisé avec Datagora (voir annexe 10) ;
- la mise en place de la collection Éclairages déjà évoquée (voir annexe 11)

L'analyse de ces différents outils de communication est détaillée dans les annexes associées. La mission note notamment :

- l'importante contribution des chercheurs associés dans les vidéos ;
- la forte irrégularité dans le rythme de diffusion des numéros d'Éclairages, des vidéos et des « posts » dans Datagora ;
- la grande variété de formats et de contenus des informations proposés sur les réseaux sociaux ;
l'absence apparente de ligne éditoriale pour les informations proposées sur les réseaux sociaux (quelles informations ? quel format ?) ;
- l'absence d'une ligne éditoriale claire sur les types de vidéos proposés ;
- la préférence, dans le partenariat avec Datagora, pour des illustrations issues des dernières publications de l'Ires plutôt que la mise à disposition d'informations éclairant les débats d'actualité.

Recommandations :

Sans méconnaître les contraintes de moyens, la mission pense que des points d'amélioration existent cependant pour mieux utiliser et mieux valoriser ces outils de communication grand public, en définissant pour chacun une stratégie d'utilisation précisant notamment les objectifs en termes de contenu, de formats visés et de calibrage des textes. Une programmation annuelle et une planification des livrables pourraient faciliter le respect d'un rythme minimal de diffusion, notamment pour les vidéos et les Éclairages. Sur Datagora, la mise en avant de données en liens avec les grands débats d'actualité serait plus cohérente avec les objectifs de la plateforme et sans doute plus apte à donner de la visibilité à l'Ires. La plupart des ressources vidéo mériteraient enfin d'être mises en avant sur le site Internet de l'Ires, dans une optique d'accès à des ressources plus pédagogiques que les articles des revues ou les documents de travail.

Pour conclure sur cette partie, la mission souligne le bon référencement du site de l'Ires. La recherche de publications par le moteur de recherche Google permet d'y accéder facilement, soit par le site de l'Ires, soit par Cairn pour la Revue de l'IRES et la Chronique internationale de l'IRES (idem avec Qwant).

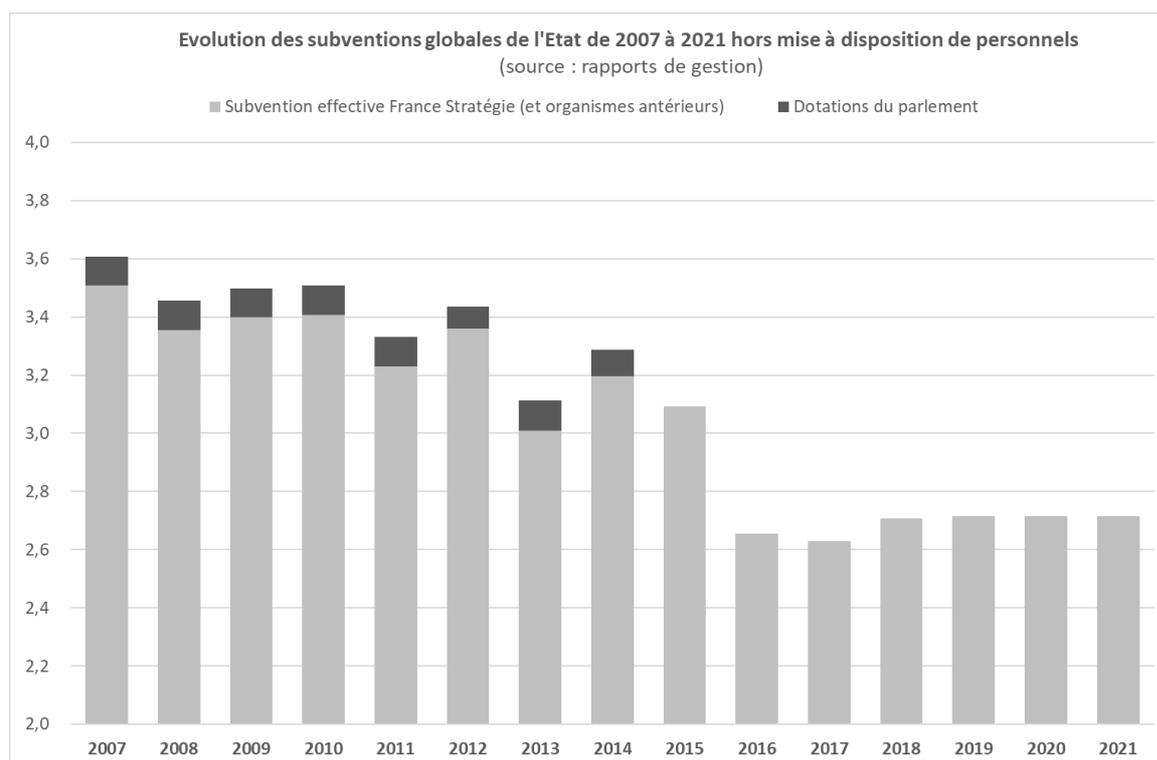
6. Les ressources actuelles de l'Ires restreignent fortement ses capacités à remplir pleinement ses missions et à progresser

Les statuts de l'IRES (article 17) prévoient une large gamme de ressources possibles, notamment :

- des subventions par tout un ensemble de personnes morales : l'État, le Parlement, les collectivités territoriales, les établissements publics, les organismes sociaux ou parapublics, les entreprises, les associations et les fondations ;
- les revenus issus de ses productions, vente de ses publications et prestations de services : « recherche, études, animation de séminaire, colloque, formation ou tout autre produit ou service en lien avec l'objet de l'association » ;
- les cotisations de ses membres ;
- des dons manuels.

Parmi ces ressources, la subvention de fonctionnement versée par l'État est essentielle, en cohérence avec le souci de veiller au pluralisme et à la qualité du dialogue social comme le prévoient les statuts. D'emblée, l'Ires a donc été principalement financé par des fonds publics : subventions de fonctionnement, contrats publics et mise à disposition de personnels.

Graphique 1- Evolution des subventions de l'Etat (hors mise à disposition de personnels)

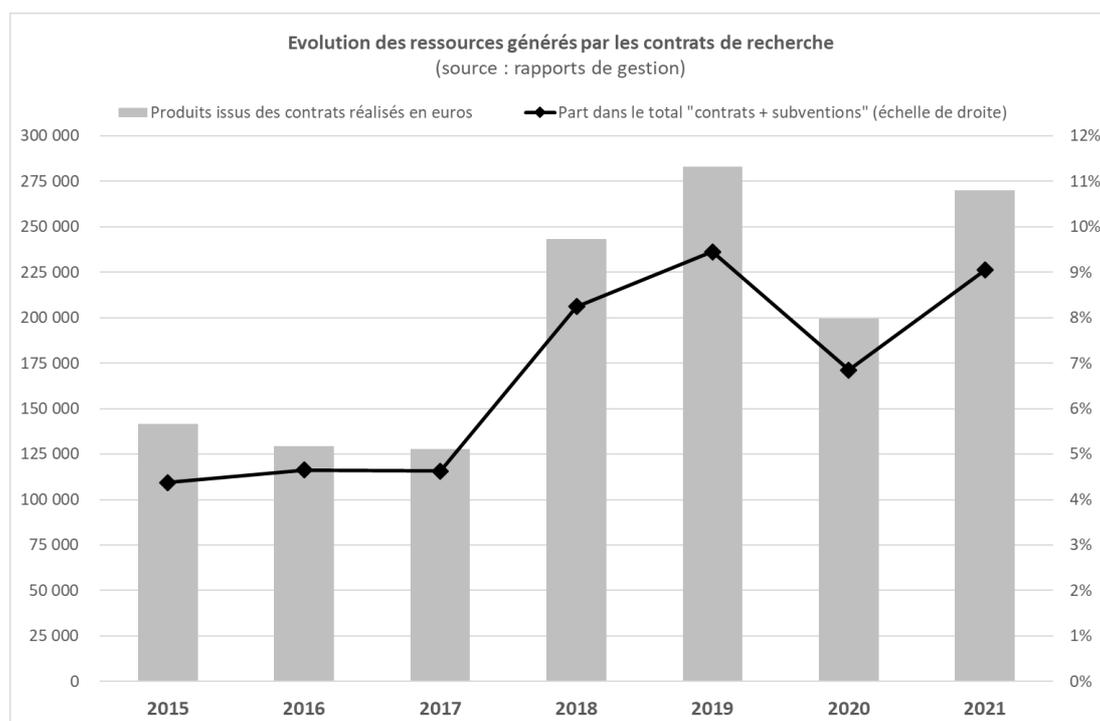


Note : le montant de la subvention de fonctionnement de l'État correspond au montant effectivement versé. Il est donc généralement inférieur au montant voté par le Parlement dans la loi de finances du fait de la systématisation de la réserve de précaution, fixée ces dernières années à 6%.

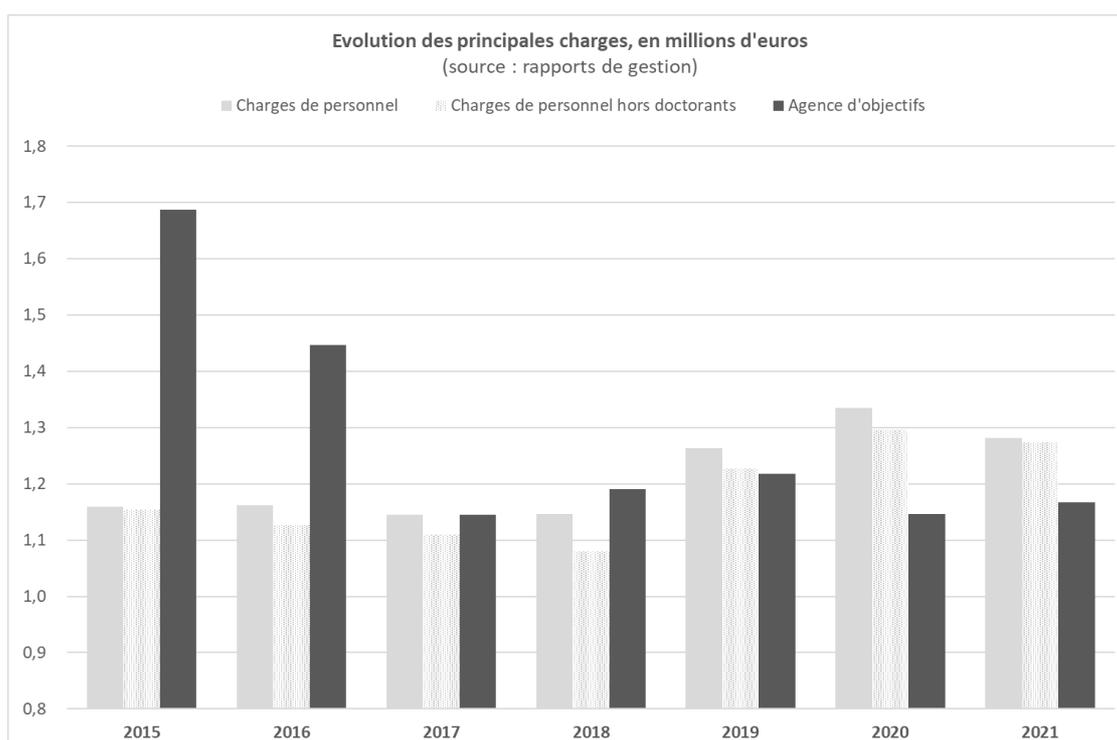
Dans le budget prévisionnel 2021 d'un peu plus de 3 millions d'euros, cette subvention assure 89,8% des produits, tandis que les contrats de recherche en représentent 9,7%. L'importance de ce financement public est loin d'être exorbitante compte tenu de la place reconnue par la loi au dialogue social. On peut d'ailleurs le mettre au regard de la dotation versée par l'État à l'OFCE, qui s'élève à 5 millions d'euros par an ces dernières années, pour une trentaine de chercheurs et une vingtaine de non-chercheurs. Il faut aussi noter, qu'au nom de cette diversité des points de vue, l'État contribue aux financements de certains Think Tanks, dont la légitimité n'est pas de même nature que celle des organisations syndicales, dont le rôle est reconnu dans le bloc de constitutionnalité.

Fin 2014, le rapport Dole soulignait que l'Ires subissait une double contrainte sur ses ressources susceptible de menacer sa capacité à remplir ses missions, du fait de la combinaison de la contraction progressive des subventions de fonctionnement et de l'arrêt des mises à disposition gratuites de fonctionnaires, passées de douze à trois en cinq ans, soit neuf chercheurs en moins pour le centre de recherche. **Depuis, la situation s'est encore dégradée.** La diminution des subventions de fonctionnement s'est poursuivie, avec une chute brutale de 14% (- 440 000 euros) en 2016. Depuis, l'Ires a obtenu une stabilisation de la subvention autour de 2,7 millions sur la période 2018-2020. C'est 800 000 euros de moins que dix ans plus tôt (moyenne 2008-2010).

Graphique 2- Evolution des ressources générées par les contrats de recherche



Graphique 3- Evolution des principales charges



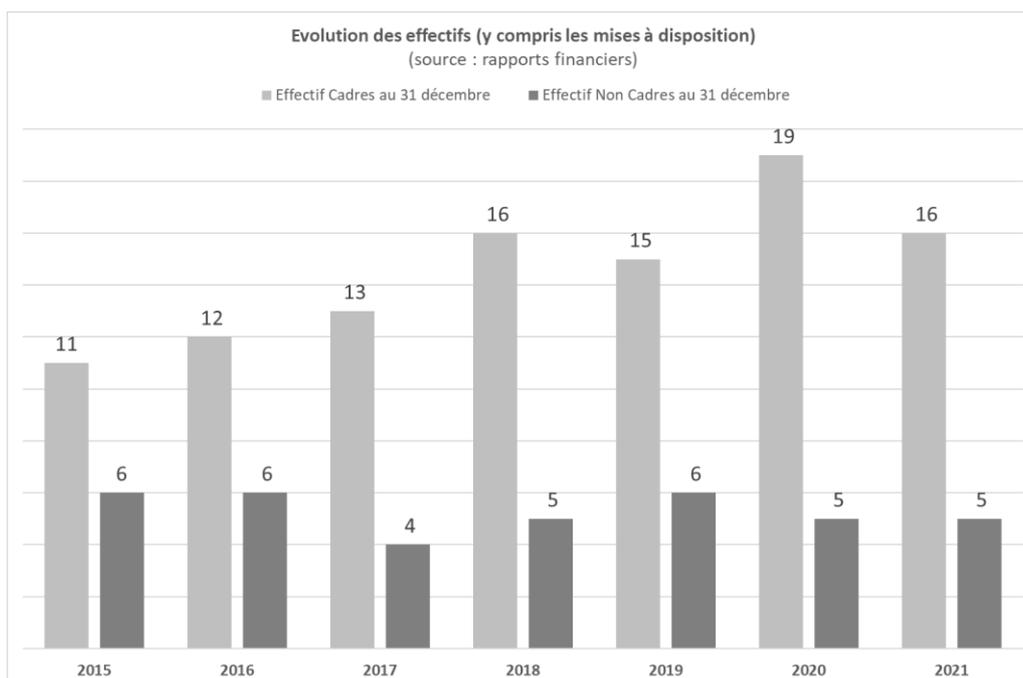
Même si elles ont presque doublé, les ressources apportées par **les contrats de recherche** sont loin de compenser cette baisse. Sur la période 2018-2020, elles atteignent en moyenne 242 000 euros par an, contre 133 000 euros sur la période 2015-2017.

L'essentiel du choc budgétaire a été absorbé par l'agence d'objectifs, afin de permettre au centre de recherche de se maintenir à un niveau qui reste néanmoins sous-critique. Depuis 2011, le bureau a ainsi régulièrement décidé d'abandons de créances de l'agence d'objectifs. En décembre 2017, ce nouveau contexte a été acté par une évolution de la clef de répartition statutaire de la subvention de fonctionnement entre l'agence d'objectifs et le centre de recherche. Alors que le centre de recherche recevait normalement un tiers des subventions de fonctionnement, il en reçoit désormais la majorité, de 50% à 60%, le solde, de 40% à 50%, allant au financement des études de l'agence d'objectifs. Dans le budget prévisionnel 2021, la proportion de la subvention versée par le Premier ministre bénéficiant aux travaux de recherche financés par l'agence d'objectifs est ainsi fixée à 43%. Rapporté à l'ensemble des produits, l'agence d'objectifs absorbe 39% des ressources, contre 43% pour les charges de personnels.

Au 31 juillet 2021, les effectifs de l'IRES se composent de vingt personnes, pour l'essentiel en contrat à durée indéterminée, qui peuvent être répartis en trois ensembles :

- 3 personnes pour l'équipe de direction ;
- 12 chercheurs (dont un chercheur mis à disposition qui partira prochainement à la retraite et un doctorant invité) ;
- 5 personnes dans les fonctions support (comptable, assistance de direction, secrétariat de rédaction, PAO, documentaliste/web master).

Graphique 4- Evolution des effectifs



Parmi les points à noter plus particulièrement :

- Les effectifs actuels des fonctions supports sont limités, ce qui peut contraindre le déploiement d'innovations dans les supports de communication et la régularité de leur alimentation ;
- Ces effectifs réduits peuvent expliquer la difficulté à mettre en œuvre certaines évolutions suggérées par le rapport Dole, notamment en termes de gestion des ressources humaines et de développement des partenariats ;
- Le nombre de chercheurs a pratiquement été divisé par deux en une dizaine d'années, réduisant d'autant les ressources pour couvrir l'ensemble des thématiques et assurer la couverture géographique de La Chronique.
- Au cours de ces cinq dernières années, l'Ires a accueilli un doctorant en Cifre et un doctorant financé par l'INRAE, sans que l'on puisse encore parler de pratiques nouvelles. L'intérêt du dispositif Cifre est par ailleurs réduit pour l'Ires puisque l'institut ne bénéficie que des allègements de cotisations sociales mais pas du crédit d'impôt dont bénéficient les entreprises. Même s'il le peut, le doctorant n'est pas non plus obligé de participer aux activités normales des chercheurs de l'Ires, comme l'alimentation des Revues.
- Onze chercheurs sont associés à l'IRES, essentiellement des retraités. Ils contribuent à l'élargissement des thèmes couverts par les chercheurs en poste, ainsi qu'à la visibilité de l'Ires par leurs publications et leurs interventions, mais de façon très variable selon les personnes. En revanche, ils contribuent moins à des échanges inter unités de recherche, contrairement, par exemple, aux chercheurs associés de l'OFCE.

Recommandations :

L'intérêt pour des chercheurs actifs au sein d'unités de recherche ou d'autres institutions ou administrations, comme les services statistiques ministériels, à devenir chercheur associé est un enjeu à explorer pour atténuer la réduction des effectifs.

Un autre enjeu à explorer concerne la mise en œuvre de la gamme des financements autorisés par les statuts (même si la réserve parlementaire a été supprimée en 2017 et si les subventions publiques sont davantage encadrées du fait des règles européennes⁹).

L'État a compensé dans sa dotation l'arrêt de la mise à disposition gratuite de locaux à l'OFCE. Il est donc regrettable qu'il n'ait pas fait de même pour l'Ires lors de la suppression des mises à disposition gratuites imposées par le changement du statut général des fonctionnaires en 2012. Ce point mériterait une nouvelle discussion dans le cadre général proposé par la mission, éventuellement en proposant de flécher cette dotation supplémentaire pour l'accueil en détachement d'experts, notamment de la Statistique publique, dans le cadre des mobilités d'environnement que l'État préconise dans la gestion de son encadrement supérieur.

7. En interne, les représentants des organisations syndicales et l'équipe sont motivés pour poursuivre les progrès engagés

Les échanges que la mission a eus en interne à l'Ires avec les représentants des organisations syndicales et des membres de l'équipe du centre de recherche attestent d'une conception partagée sur la spécificité du positionnement de l'Ires, son intérêt et son utilité sociale, avec parfois des regrets qu'il ne soit pas en mesure d'en faire assez.

Les chercheurs sont ouverts sur l'extérieur, selon des modalités et avec des degrés propres à chacun, en fonction de ses thèmes de recherche et de son degré d'insertion dans des réseaux. Dans le cadre de leurs travaux, ils collaborent avec d'autres unités de recherche. Par les contrats de recherche, ils sont conduits à travailler pour des commanditaires externes. Les bilans d'activité attestent par ailleurs d'interventions régulières, dans le cadre de séminaires de recherche ou de colloques plus institutionnels. Ils attestent d'une disponibilité pour répondre à des sollicitations syndicales, intervenir dans les médias et répondre à des demandes d'auditions institutionnelles (Igas, Cese, Parlement, etc.), même si elles ne sont pas très fréquentes.

Les chercheurs rencontrés jugent intéressant les nouveaux outils de communication déployés ces dernières années et sont disponibles pour les alimenter.

⁹ https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Annexe_1_regles_encadrant_les_relations_financieres.pdf

En conclusion, la mission recommande d'établir des objectifs en termes de travaux et de participation au débat public dans le cadre d'un programme pluri-annuel précisant aussi les ressources nécessaires pour les atteindre

Les attentes exprimées par l'ensemble des acteurs lors des entretiens menés dans le cadre de cette mission invitent clairement le Bureau à construire rapidement avec les membres de son Assemblée générale un programme pluriannuel conforme à leurs priorités. Ce programme précisera les objectifs visés en termes de travaux et de participation au débat public, ainsi que les ressources complémentaires à mobiliser pour y parvenir.

Concrètement, le Bureau pourrait très rapidement :

- Diffuser ce rapport aux membres de son Assemblée générale (administrateurs et personnalités qualifiées) ;
- Prendre contact avec le Secrétaire général ou le Président de chaque organisation syndicale pour voir comment son organisation peut s'investir davantage, seul et en lien avec les autres organisations pour :
 - identifier et hiérarchiser ses attentes par rapport au Centre de Recherche dans le cadre du processus décrit ci-après ;
 - augmenter les échanges entre militants et chercheurs selon des modalités à définir ;
 - accroître la diffusion des travaux de l'Ires à l'intérieur comme à l'extérieur de son organisation ;
 - appuyer la démarche du Bureau auprès des Pouvoirs publics (cf. point ci-dessous).
- Prendre contact avec l'équipe gouvernementale mise en place après les élections pour :
 - lui faire connaître la position des organisations syndicales nationales (cf. point ci-dessus) ;
 - écouter ses attentes par rapport aux missions de l'Ires définies par les statuts et validées par les entretiens menés dans le cadre de cette mission ;
 - l'inciter à mobiliser davantage les travaux de l'Ires pour des évaluations ex ante et ex post des politiques publiques dans le champ économique, social et environnemental, dans les lieux où s'échangent et se confrontent des évaluations de diverses origines pour préparer les décisions ;
 - l'inviter à participer activement à l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux et d'efforts de diffusion avec les ressources financières adaptées.
- Mener le processus suivant pour construire ce programme pluriannuel :
 - réfléchir avec l'équipe du centre de recherche aux thématiques importantes qu'il conviendrait que l'Ires couvre mieux pour éclairer les organisations syndicales sur les principaux enjeux économiques et sociaux auxquels elles sont et vont être confrontées ;
 - partager et approfondir cette réflexion avec les Secrétaires Généraux et Présidents des organisations syndicales pour, à la fois, intégrer leurs attentes prioritaires et préciser les moyens de travailler davantage ensemble à la diffusion des travaux ;
 - présenter les résultats de ces échanges à France Stratégie si la nouvelle équipe gouvernementale confirme son rôle vis-à-vis de l'Ires, la Dares, la Drees et l'Insee,

membres de l'Assemblée générale ainsi que d'autres administrations comme la DGEFP, la DGT, etc. qui pourront les enrichir de leur propre réflexion ;

- préparer un programme pluriannuel de référence à même de répondre à ces attentes, d'améliorer sa visibilité et de poursuivre de fructueux contacts avec les autres centres de recherche ;

- échanger avec les Pouvoirs Publics et les autres acteurs intéressés par ses travaux pour dégager les financements nécessaires à la conduite de ce programme avec le soutien des dirigeants des organisations syndicales.

La préparation de l'Assemblée générale de juin 2022 et du quarantième anniversaire de l'Ires sont de bons jalons pour ce parcours.

Ce programme, ainsi construit et soutenu, permettra à l'Ires de renforcer son utilité aussi bien pour les organisations syndicales que pour une participation au débat public éclairée par des travaux solides et pour le fonctionnement d'un dialogue social de qualité.

Liste des personnes rencontrées

La mission remercie l'ensemble des personnes qu'elle a rencontrées pour leur disponibilité et leur aide. Elle remercie le bureau pour l'intérêt de nos échanges, ainsi que l'équipe de direction pour sa réactivité dans la transmission des informations demandées.

Pour des raisons d'organisation et compte tenu du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Sras-cov2, les échanges avec les personnes « rencontrées » se sont faits, selon les cas, en présentiel, en visio ou par téléphone.

Dirigeants des organisations syndicales de salariés :

CFDT : Laurent Berger, secrétaire général confédéral, Philippe Portier et Philippe Antoine

CFE-CGC : François Hommeril, président confédéral, Franck Mikula, Karina Aitoufollah, Raphaëlle Bertholon

CFTC : Cyril Chabanier, président confédéral, et Richard Bonne

CGT : Philippe Martinez, secrétaire général confédéral, Marie-Laurence Bertrand et David Meyer

FO : Yves Veyrier, secrétaire général confédéral, Eric Pérès et Sébastien Dupuch

UNSA Education : Frédéric Marchand, secrétaire général, et Fabrice Coquelin

Représentants des Pouvoirs publics

Cabinet du Président de la République : Annelore Coury

Cabinet du Premier ministre : Clément Bruno-Ziza

Direction générale du travail : Pierre Romain, directeur général.

Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle : Morad Ben Mezian, adjoint au chef du département Stratégie.

France Stratégie : Gilles de Margerie (Commissaire général), Denis Christophe (secrétaire général), Antoine Naboulet (département Travail, Emploi, Compétence)

Conseil économique, social et environnemental

- Commission Affaires sociales et Santé : Angeline Barth, présidente

- Commission Travail et Emploi : Sophie Thiéry, présidente et Xavier Guillard, administrateur adjoint de la commission

Cour des Comptes : Didier Selles et Claire Perronet

Bureau de l'Organisation internationale du Travail en France

Cyril Cosme, Directeur.

Frédérique Dupuy, Chargée de mission

Recherche et Statistique publique

CNRS : Marie Gaille, directrice de l'Institut National des Sciences Humaines et Sociales (INSHS)

Dares : Malik Koubi, sous-directeur des salaires, du travail et des relations professionnelles

Drees : Fabrice Lengart, directeur

Institut syndical européen / *European Trade Union Institute* (ETUI) : Philippe Pochet, directeur général

Bureau de l'Ires :

Marie-Laurence Bertrand (CGT, Vice-Présidente)

Fabrice Coquelin (UNSA Éducation, trésorier)

Bernard Ibal (CFTC, Vice-Président)

Franck Loureiro (CFDT, secrétaire)

Franck Mikula (CFE-CGC, Vice-Président)

Eric Pérès (FO-Cadres, Président)

Equipe Ires

- Frédéric Lerais, Directeur général
- Jacques Freyssinet, Directeur de 1988 à 2002, chercheur associé
- Benoît Robin, Directeur adjoint, chargé du Centre de documentation et de la communication
- Bruno Rouquet, Directeur adjoint, Directeur administratif et financier
- Pierre Concialdi, chercheur
- Kevin Guillas-Cavan, chercheur
- Solveig Grimault, chercheuse
- Arnaud Trenta, chercheur
- Catherine Vincent, chercheuse

Annexe 1 – lettre de mission

Lettre du 29 juin 2021 d'Éric PÉRÈS, président, à Monsieur Jean-Paul Guillot, Président de l'association Réalités du Dialogue Social (Réf : EPCA230621)

Objet : Mission d'évaluation relative au positionnement de l'Ires et à l'impact de ses travaux

Monsieur,

Par la présente, nous vous confirmons la décision du Bureau de l'Ires de vous confier une mission de recherche – évaluation relative au positionnement de l'Ires et à l'impact de ses travaux.

Il s'agira d'une part de mesurer le niveau d'audience de l'Ires dans le monde syndical et au sein des réseaux publics directement concernés par les analyses et questionnements, notamment à partir des publications et conférences animées par l'Ires ; et d'autre part, d'identifier les attentes de ses acteurs au regard de leurs préoccupations et le rôle qu'ils estiment utile de voir jouer à l'Institut en matière de recherches, d'études, de prospective, de veille, d'alerte ou de regard évaluatif.

Le questionnaire devra également porter sur :

- L'organisation des travaux de l'Ires au regard de ces orientations et attentes, ainsi que des évolutions mises en œuvre ces dernières années ;
- La pertinence du positionnement de l'Ires et de ses partenariats ;
- Ses productions : documents de travail, « la Revue de l'Ires », « la Chronique de l'Ires » ...

Vous pourrez vous appuyer sur le premier travail d'évaluation réalisé par Philippe Dole et remis au Bureau de l'Ires en décembre 2014.

La mission d'évaluation se déroulera entre la date de la présente signature et la fin de l'année 2021. Elle est composée de vous-même, coordonnateur, de Stéphane Jugnot en tant que rapporteur, et d'un chercheur extérieur à l'Ires en qualité d'évaluateur associé au titre de la communauté scientifique pour analyser la production des travaux de recherche et la pertinence des publications.

Sur le plan matériel, l'Ires assurera le remboursement sur facture des frais inhérents à votre recherche : hôtel, restaurant, taxis, et pourvoira aux facilités matérielles, abonnements aux revues ou publications spécialisées, matériel numérique jugés utiles par votre équipe pour cette mission.

L'Ires annoncera aux partenaires et commanditaires la mission afin de faciliter toute prise de rendez-vous par un courrier préalable, et facilitera par tout moyen utile la réalisation de cette mission.

Nous vous proposons d'échanger régulièrement avec les membres du Bureau de l'Ires, en prévoyant des points d'étapes mensuels ; nous affinerons cet aspect ultérieurement ensemble, si vous le voulez bien.

Nous vous remercions d'avoir accepté cette mission et restons à votre entière disposition.

Cordialement,

Pièce jointe datée du 21 juin 2021

Le contexte

Près de 40 ans après sa création et 7 ans après une première évaluation effectuée par Phillippe Dole, le Bureau de l'IRES souhaite ressourcer les fondements de son modèle original, combinant la recherche scientifique à l'analyse sociale et associant les acteurs du monde syndical à la communauté des chercheurs. La refonte de la représentativité, l'articulation des rôles respectifs affirmée par la constitution qui se joue entre la démocratie sociale et le pouvoir législatif, la consolidation du fait territorial dans le cadre des actes de décentralisation réinterrogent les analyses, stratégies et pratiques des acteurs syndicaux et pouvoirs publics.

La place singulière de l'IRES dans ce cadre en mouvement interroge son statut auprès des acteurs du monde syndical mais aussi des pouvoirs publics.

L'IRES a vocation à se situer sur des réflexions de moyen et long terme de nature sociale, économique, environnementale et sociétale, très en amont des stratégies revendicatives ou de négociation.

Partageant ses travaux entre analyses et recherches développées par son équipe de chercheurs, et ceux assurés par l'Agence d'objectifs, l'IRES assure auprès d'eux une fonction de supervision scientifique en proposant son expertise scientifique et un soutien à la qualité des productions. Par son assemblée générale, par sa commission scientifique, le partenariat avec d'autres centres et instituts de recherche, et ses publications, l'IRES contribue ainsi à la réalisation et diffusion des publications.

Objectifs de l'évaluation

Il s'agit de mesurer le niveau d'audience de l'IRES dans le monde syndical, dans celui de la recherche et au sein des réseaux publics directement concernés par les analyses et questionnements dont témoignent les publications et conférences animées par l'IRES, d'identifier les attentes de ces acteurs au regard de leurs préoccupations et le rôle qu'ils estiment utile de voir jouer à l'Institut en matière de prospective, de veille, d'alerte ou de regard évaluatif.

Le questionnaire doit également porter sur le modèle organisationnel au regard de ces orientations et attentes, sur la pertinence du positionnement de l'IRES et sur ses productions.

L'objectif de questionnaire est aussi celui de son insertion dans le paysage de l'analyse économique et sociale et de ses partenariats.

Moyens et méthodes

La mission d'évaluation est composée de Jean-Paul Guillot coordonnateur, d'un rapporteur Stéphane Jugnot et d'un chercheur associé à l'évaluation au titre de la communauté scientifique et plus particulièrement sur la production des travaux de recherche et la pertinence des publications.

Les champs d'analyse pressentis seront fixés à l'issue de la réunion de mise au point de cette démarche avec le Bureau de l'Ires :

- L'audience de l'IRES parmi les décideurs du monde syndical en France et en Europe ;
- La perception des travaux de l'IRES par les décideurs ou acteurs influents au sein des administrations publiques ;
- La perception des travaux de l'IRES au sein de la communauté des chercheurs, et son attractivité pour ceux qui souhaitent y travailler ;

- Le rayonnement, la notoriété et l'attractivité de l'IRES ;
- Le lien des programmes de recherche et des publications avec les problématiques économiques, sociales, et sociétales portées dans le débat public et le champ de la négociation collective ;
- Le modèle original d'Agence d'objectifs partagé avec les confédérations, ses modalités de gouvernance et de restitutions ;
- La cartographie des réseaux mobilisés et la portée des conventions de recherche conclues y compris en Europe ;
- La qualité des méthodes, produits, publications, diffusion et leur impact dans la communauté des chercheurs, au sein des décideurs (idem ci-dessus) ;
- Son insertion et ses partenariats.

Les sources mises à disposition par l'IRES

Dossier Ministre, listes et thèmes des interventions en formation ou dans les congrès auprès des confédérations, thématiques et délibérations afférentes à l'activité de l'Agence d'objectifs, listes de diffusion des publications et qualité des destinataires, liste et qualité des experts associés au réseau des chercheurs, participation aux entretiens de l'IRES...

Méthodes

- Recueil d'informations croisées, analyse de la convergence des analyses et avis recueillis par rapport aux objectifs poursuivis ;
- Analyse des sources précitées, analyse du management du programme de recherche, de la convergence de l'offre de service par rapport aux objectifs recherchés ;
- Rencontre avec les équipes relative au processus de travail, recueil de suggestions et échanges autour de leur pertinence (entretiens de groupe) ;
- Entretiens individuels ou collectifs avec les acteurs et chercheurs ;
- Mise en évidence des facteurs de succès et des difficultés répertoriées ;
- Suggestions et préconisations.

Calendrier

Préfiguration en m0 (mois zéro) et communication du préprojet aux co-évaluateurs, puis consolidation pour validation en bureau le m1.

Planification des échéances en bureau le m1, avec une note d'étape et un premier retour en comité d'orientation en m3 permettant d'affiner les questions évaluatives.

Une présentation des premières analyses en m4 au bureau de l'IRES, puis poursuite des investigations en novembre et enfin, conclusions et restitution en m6.

Annexe 2 – Synthèse et recommandations du rapport de Philippe Dole, Jérôme Gautié et Philippe Pochet (décembre 2014)

Synthèse du rapport

“L’Institut de Recherches Economiques et Sociales (Ires) est un organisme « au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs » et a pour fonction de répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale. Créé en 1982 par l’ensemble des organisations syndicales représentatives françaises, avec le concours du gouvernement, L’IRES doit réaliser une association qui n’est pas simple : celle entre les demandes issues du monde syndical et les exigences du travail scientifique dont sont porteurs les chercheurs.

30 ans après sa création, au moment où se restructurent les acteurs principaux de l’action publique et du débat social, l’IRES souhaite ressourcer les fondements de son modèle original, combinant la recherche scientifique à l’analyse sociale, par une mixité associant les acteurs du monde syndical à la communauté des chercheurs. La place singulière de l’IRES dans ce cadre en mouvement interroge son statut, auprès des acteurs du monde syndical, mais aussi des pouvoirs publics, et ses sources de financement.

L’IRES a vocation à se situer sur des réflexions de moyen et long terme, de nature sociale, économique, environnementale et sociétale, très en amont des stratégies revendicatives ou de négociation.

Conduits à la demande du bureau de l’IRES par Philippe DOLE, Jérôme GAUTIE et Philippe POCHE, les travaux d’évaluation de l’IRES ont consisté à mesurer le niveau d’audience de l’IRES dans le monde syndical, dans celui de la recherche, et au sein des réseaux publics directement concernés par les analyses et questionnements dont témoignent les publications et conférences animées par l’IRES, d’identifier les attentes de ces acteurs au regard de ces préoccupations et le rôle qu’ils estiment utile de voir jouer à l’Institut en matière de prospective, veille, d’alerte ou de regard évaluatif.

Le questionnaire a également porté sur le modèle organisationnel au regard de ces orientations et attentes, sur la pertinence du positionnement organique de l’IRES et sur ses productions, sur son modèle économique (en tenant compte des contraintes de gestion et de la remise en cause des mises à disposition par la réglementation propre à la gestion dans la fonction publique).

L’IRES est statutairement une association régie par la loi de 1901, dont le conseil d’administration comprend les représentants des six organisations syndicales fondatrices (la CFDT, la CFTC la CFE-CGC, la CGT, CGT-FO et l’UNSA-Education), neuf personnalités scientifiques désignées par ces organisations syndicales et quatre représentants du Premier ministre.

La gouvernance assurée sur l’institut englobe ses travaux propres et ceux de l’agence d’objectifs. Les orientations scientifiques à moyen terme sont définies au sein du bureau et d’instances collégiales *ad hoc*, complétées par des commandes (à caractère stratégique) définies par chaque syndicat au sein d’une « agence d’objectifs ».

L’IRES contribue à développer les liens entre le monde syndical et celui de la recherche. Pour les syndicats, l’IRES est un lieu d’expertise, d’apport de connaissance sur le monde syndical, qui contribue à la reconnaissance de la place du travail et du monde syndical. Les travaux de l’IRES et de l’agence

d'objectifs que l'institut regroupent, constituent un creuset de références pour le monde syndical, et répond bien aux finalités pour lesquelles l'institut a été créé à l'origine, et participent de l'intérêt général. Les travaux de l'agence d'objectifs permettent de construire des partenariats avec le monde de la recherche et de rayonner en son sein, et la qualité des experts de l'IRES est une opportunité pour faciliter des approches pluridisciplinaires de sujets parfois complexes auxquels ils doivent d'autant plus pour cette raison pouvoir contribuer. Cette spécialisation de l'IRES, sa gouvernance, le rendent également indispensable pour qui veut appréhender les fondements du droit négocié en France.

Pour l'Etat, l'utilité d'un institut indépendant, extérieur à l'administration, doté de moyens de recherche scientifique, ouvert aux échanges au plan national et international et au pluralisme, est avérée et soulignée par les directions d'études des Ministères rencontrés. La place d'instituts de recherche dans le débat économique et social est en effet cruciale. Toutefois il est observé que la visibilité externe des travaux de l'IRES n'est pas suffisamment assurée : « On ne s'y réfère pas de façon explicite. Il serait utile que l'expression syndicale sur ce point se réfère aux travaux conduits par l'IRES. La controverse et le débat sont utiles à l'exercice de la démocratie ». Est également soulignée l'absence d'un organe de conseil scientifique, permettant d'affiner le programme de travail, de proposer des priorités, et d'intégrer l'ensemble des travaux conduits sous ce prisme qualitatif.

Pour gagner en visibilité et en surface d'intervention, le rapport plaide notamment pour une stratégie de développement qui s'appuie sur une meilleure articulation entre les recherches intra et les recherches AO (avec une visée stratégique) tout en maintenant l'autonomie des organisations. Cette cohérence est nécessaire en amont, dans le suivi et dans la valorisation des travaux. La direction et le bureau de l'IRES conviennent avec la mission qu'ils contribueront à se positionner à un niveau pertinent, en adoptant une démarche rendant plus visibles dans le débat public, les travaux et éventuellement controverses et débat qui en seront issus.

La stratégie de développement devra ainsi mieux articuler dans une vision stratégique portée par le bureau, les recherches intra et les recherches en AO, tout en maintenant l'autonomie de décision des organisations syndicales dans leurs commandes, et le pouvoir de décision dans le domaine scientifique et technique du Directeur de l'IRES sur la recherche elle-même.

Le programme scientifique de recherche, approuvé par le CA, est orienté sur les priorités d'analyse économique et sociale, utile à la définition d'analyses rigoureuses reconnues, et à la collecte de données fiables. Il est articulé autour des thématiques suivantes : relations professionnelles, en France et en Europe ; effets macro-économiques de la crise ; conditions de travail, transformation de l'emploi et du travail, et sécurisation des transitions ; politiques sociales et protection sociale ; dynamiques salariales et diversification des modes de rémunération. Mais à ce jour le programme est peu axé sur la prise en compte du territoire régional, de son affirmation politique, du rôle en évolution des partenaires sociaux dans ces territoires ni des thématiques liées au développement durable.

Les travaux de l'Ires sur les thèmes de recherche (Relations professionnelles, Revenus et Protection sociale, Emploi, travail) sont publiés dans le Revue de l'Ires ou dans d'autres revues. Au-delà de des publications des chercheurs de l'Ires, la Revue de l'Ires, comme la Chronique internationale viennent compléter les thématiques grâce à l'apport de chercheurs d'autres instituts qu'ils soient français ou étrangers. L'analyse de J. GAUTIE, montre que s'il y a une grande variété de thèmes, depuis quelques années la revue semble faire ressortir des thématiques plus centrées sur les relations professionnelles et un peu en retrait sur les questions macro-économiques d'emploi et de protection sociale.

Toutefois un véritable effort stratégique de communication semble indispensable pour que soient mieux connues les actions de l'IRES à chaque niveau utile (au niveau de l'Etat, en concertation avec les confédérations, puis en coopération à titre expérimental avec les acteurs en régions). La valorisation

des travaux de l'IRES et de son agence d'objectifs questionne ainsi sa notoriété, et sa stratégie globale de communication.

Au plan de ses moyens L'IRES subit la double contrainte de la réduction du nombre de chercheurs mis à disposition (passé de 12 à 3 en l'espace de 5 ans), et de la contraction des budgets de travaux et études qui affecte l'ensemble des financeurs publics et génère des répercussions sur la communauté scientifique dans son ensemble. Ces mises à disposition ne sont plus autorisées par les règles de droit public : de nouvelles formes de coopération et de contributions sont à rechercher.

Il s'ensuit une situation critique de nature capacitaire, l'IRES disposant de moins en moins des ressources lui permettant de mener tous les travaux et activités de front. Son principal poste de dépenses est la masse salariale des personnels permanents, qui représente 30 % du budget primitif pour 2014 (65% hors AO). Ces dépenses absorbent donc une part de plus en plus importante de cette subvention, qui s'établit aujourd'hui à 94% de l'ensemble des recettes.

Au budget 2013, la dotation globale (dont les mises à disposition) baisse ainsi de près de 6% (de 4 030 422 à 3 796 759). Face à cette situation, dont la répétition prévisible constitue une menace pour ses activités, l'IRES a limité l'effet sur les résultats par renonciation à des recettes sur l'agence d'objectifs de la part des syndicats, ce qui a pu lui redonner un peu de souplesse de gestion ; cette souplesse, qui dépend à présent de la reconduction de la mesure chaque année, ne fait toutefois que s'amenuiser du fait des contraintes croissantes décrites plus haut. En 2013 les syndicats ont ainsi assuré un abandon de créances pour un montant de 409K€ afin de limiter le déficit structurel de l'IRES.

Si la contrainte financière ne pouvait être desserrée, on doit s'interroger jusqu'à quel point les capacités de recherche peuvent être préservées. Ces questions sont déterminantes pour l'avenir de l'Institut. Elles doivent être partagées avec le bureau et le conseil d'administration, afin que l'organisme puisse construire une stratégie budgétaire et financière à la fois soutenable et cohérente avec sa politique scientifique.

Le rétablissement souhaitable de la subvention à son niveau de 2010 y compris MAD (environ 3 500 +1 200 = 4 700 K€) permettrait à l'IRES de répondre à ses missions comme aux attentes du monde syndical (et même de contribuer, en partenariat avec France Stratégie, à la réalisation des objectifs par la France de la dynamique Horizon 2020 de la Commission européenne).

La définition d'un nouveau projet pour l'IRES, conforme à ses valeurs et à son ancrage dans le monde syndical appelle selon la mission l'adoption d'une solution viable qui devra intégrer les objectifs fondamentaux re-exprimés par les syndicats, ainsi que par les pouvoirs publics dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens. Cette solution devra garantir la primauté de la gouvernance syndicale, l'indépendance de la recherche, la spécificité des champs couverts, mais aussi la permanence et pluralité des ressources, constitutives de ces exigences. Elle devra prendre en compte les contraintes de la gestion publique à l'horizon 2015-2017, et intégrer les changements organisationnels intervenus dans la gestion territoriale des politiques publiques, dans le monde de la recherche, et au regard de l'évolution des mécanismes de financement.

La mission recommande au bureau d'établir, à l'attention du Premier Ministre, et dans le cadre de la rencontre programmée à cet effet, une proposition chiffrée assortie d'un calendrier prévisionnel d'exécution, disposant un schéma de financement appuyé sur une répartition 60-40, ou 55-45, proposant un prélèvement global à la source pour les syndicats, et le versement d'une subvention d'équilibre de l'Etat en complément. Elle suggère de présenter une proposition transitoire prévoyant le versement de la subvention annuelle, un calendrier prévisionnel d'exécution, assorti du recours à l'expertise d'une personne qualifiée sur ces sujets.

La mission propose d'emprunter un modèle statutaire revisité et un mode de financement sécurisé, conforme à ses finalités et son ancrage auprès des syndicats et sa reconnaissance par les pouvoirs publics.

Elle recommande de promouvoir la place originale de l'IRES par un positionnement permettant une anticipation des priorités sociales et économiques réaffirmée. Il est nécessaire dans ce cadre que l'IRES s'inscrive dans un cycle régulier d'évaluation, lui permettant de resituer ses missions et la portée de son action.

Ce nouveau projet devra promouvoir la place originale de l'IRES par un positionnement permettant une anticipation des priorités sociales et économiques réaffirmée et d'inscrire les capacités de recherche sur le long terme, instaurer un comité d'orientation scientifique, ainsi que développer une stratégie de services et de communication rendant l'IRES plus visible, et consolidant son modèle original."

Recommandations

Recommandation n°1 : Mieux affirmer (et communiquer à cet effet) la cohérence globale de programmation des études et recherches réalisées par l'IRES et son agence d'objectifs.

Recommandation n°2 : Affirmer dans le cadre de cette approche globale, un principe de complémentarité (voire de subsidiarité) dans les relations avec l'agence d'objectifs.

Recommandation n°3 : Installer un comité d'orientation scientifique chargé de l'élaboration et du soutien au programme général de l'IRES

Recommandation n°4 : instaurer la pratique de lecteurs référents, la mise au point d'une charte déontologique, la définition précise à cet égard du rôle du responsable de communication pour les relations avec la presse, et l'usage des instances collégiales pour discuter des énoncés susceptibles de faire controverse

Recommandation n°5 : Repenser les étapes des parcours professionnels. Valoriser le potentiel créatif des jeunes chercheurs (indépendance de recherche et moyens associés). Définir et mettre en œuvre avec ses partenaires des actions d'échange et de partenariat

Recommandation 6 : Mettre en place un comité chargé d'une chronique traitant des questions d'actualité économique et sociale

Recommandation n°7 : Développer la prise en compte du développement durable et d'autre part l'analyse des pratiques et politiques territoriales

Recommandation n°8 : établir, à l'attention du Premier Ministre, et dans le cadre de la rencontre programmée à cet effet, une proposition chiffrée assortie d'un calendrier prévisionnel d'exécution, disposant un schéma de financement appuyé sur une répartition 60- 40, ou 55-45, proposant un prélèvement global à la source, pour les syndicats, et le versement d'une subvention d'équilibre de l'Etat en complément.

Recommandation n°9 : Présenter une proposition transitoire prévoyant le versement de la subvention annuelle, un calendrier prévisionnel d'exécution, assorti du recours à l'expertise d'une personne qualifiée sur ces sujets

Recommandation n°10 : Organiser chaque année un débat d'orientation budgétaire au conseil d'administration, afin de faire le point sur les enjeux, les difficultés, les solutions et les pistes d'action en matière budgétaire et financière, ainsi que sur leur articulation avec la politique scientifique globale de l'IRES

Recommandation n°11 : Expliciter les objectifs ciblés à dix ans dans un document court, partagé avec l'ensemble des personnels de l'IRES.

Recommandation n°12 : Inscrire l'IRES dans un cycle régulier d'évaluation, lui permettant de resituer ses missions et la portée de son action.

Annexe 3 – Éléments de bilan de la mise en œuvre du rapport Dole du point de vue de la direction de l'Ires

N°	Recommandation De la mission Dole	Autorité responsable	Éléments de bilan du point de vue de l'Iras
1	Mieux affirmer (et communiquer à cet effet) la cohérence globale de programmation des études et recherches réalisées par l'Ires et son agence d'objectifs	Bureau	D'une part dans le cycle de préparation des études AO, qui sont adoptées à l'AG de mars, prévoit des réunions de Bureau dès octobre pour échanger sur les projets des différentes OS et du Centre commun de recherche. Lors de la présentation du bilan de AO, elle est présentée par thème et pas uniquement par organisation syndicale. Il y a eu aussi quelques événements présentant les travaux d'AO par exemple sur la conciliation vie privée vie professionnelle ou encore sur le syndicalisme et le développement durable. Enfin, il faut noter que la mise en place de la Commission scientifique conduite à des échanges nourris sur cette recherche de cohérence ou de coordination dans l'aval comme dans l'amont des études.
2	Affirmer dans le cadre de cette approche globale, un principe de complémentarité (voire subsidiarité) dans les relations avec l'agence d'objectifs	Bureau	Outre les éléments évoqués ci-dessus, certaines études de l'agence d'objectifs sont confiées à des chercheurs de l'Ires en fonction de leur champ de compétences et de leur charge de travail
3	Installer un comité d'orientation scientifique chargé de l'élaboration et du soutien au programme général de l'IRES	Bureau	La commission scientifique a été mise en place et consolidée dans les statuts. Elle se réunit au moins deux fois par an. En janvier sur les projets et en avril sur les bilans. Les avis de la commission scientifique sont présentés et discutés lors des deux réunions régulières de l'assemblée générale (mars et juin).
4	Instaurer la pratique de lecteurs référents, la mise au point d'une charte déontologique, la définition précise à cet égard du rôle du responsable de communication pour les relations avec la presse, et l'usage des instances collégiales pour discuter des énoncés susceptibles de faire controverse	Directeur	La pratique de lecteur existe pour la <i>Revue</i> et les <i>Chronique internationale</i> . Cela a été aussi mis en place dans les <i>Éclairages</i> . Il reste peut-être à l'étendre aux rapports et aux documents de travail, qui à ce jour ne sont publicisés sur le site qu'après l'accord du directeur.
5	Repenser les étapes des parcours professionnels. Valoriser le potentiel créatif des jeunes chercheurs (indépendance de recherche et moyens associés). Définir et mettre en œuvre avec ses partenaires des actions d'échange et de partenariat	Directeur	Depuis le rapport Dole, des entretiens professionnels sont mis en place tous les deux ans. Pour les chercheurs, ils font suite aux évaluations externes de leur dossier. La question des partenariats a été évoquée avec la possibilité d'échanges avec d'autres centres, en particulier avec l'institut syndical. En pratique, il n'y a pas eu de partenariat, ni d'échange de personnels.

			<p>Avec le ministère de la Recherche, la possibilité d'échanges avec le CNRS a été évoquée pour favoriser des partenariats susceptibles d'attirer des doctorants en particulier. Il y a eu deux cas sur la période : une embauche d'un cifre pendant 3 ans ; une convention avec l'INRAE pour l'embauche d'un doctorant.</p> <p>L'Ires accueille ponctuellement des chercheurs étrangers pour quelques mois.</p>
6	Mettre en place un comité chargé d'une chronique traitant des questions d'actualité économique et sociale	Bureau	<p>Mise en place des <i>Éclairages</i>, publications électroniques courtes qui s'ancrent en général sur une question d'actualité, non abordée de façon académique.</p> <p>Par ailleurs, un gros travail a été mené pour l'amélioration du site internet.</p>
7	Développer la prise en compte du développement durable et d'autre part l'analyse des pratiques et politiques territoriales	Directeur	<p>Des contacts ont été pris avec différents partenaires, mais cela n'a pas abouti concrètement en termes d'études.</p>
8	Établir, à l'attention du Premier ministre, et dans le cadre de la rencontre programmée à cet effet, une proposition chiffrée assortie d'un calendrier prévisionnel d'exécution, disposant un schéma de financement appuyé sur une répartition 60-40, ou 55-45, proposant un prélèvement global à la source, pour les syndicats, et le versement d'une subvention d'équilibre de l'État en complément.	Bureau	<p>Cette recommandation a été mise en œuvre. À l'occasion de la mission Dole, une évaluation des besoins budgétaires a été faite et présentée au cabinet du Premier ministre. La solution avancée par le cabinet de l'époque se limitait à proposer un prélèvement sur les fonds de l'AGFPN, sans l'abonder davantage.</p>
9	Présenter une proposition transitoire prévoyant le versement de la subvention annuelle, un calendrier prévisionnel d'exécution, assorti du recours à l'expertise d'une personne qualifiée sur ces sujets.	Bureau	<p>Cette proposition n'a pas abouti. L'Ires continue de demander de façon récurrente le maintien du financement actuel et une solution pour répondre à la disparition progressive des mises à disposition.</p>
10	Organiser chaque année un débat d'orientation budgétaire au conseil d'administration, afin de faire le point sur les enjeux, les difficultés, les solutions et les pistes d'action en matière budgétaire et financière, ainsi que sur leur articulation avec la politique scientifique globale de l'IRES.	Bureau	<p>Le rapport de gestion est présenté annuellement. Il signale les difficultés éventuelles.</p>
11	Expliciter les objectifs ciblés à dix ans dans un document court, partagé avec	Bureau	<p>Cette proposition de COG, permettant de situer les enjeux en termes d'objectifs et de moyens pluriannuels, est faite régulièrement aux instances concernées.</p>

	l'ensemble des personnels de l'IRES.		
12	Inscrire l'IRES dans un cycle régulier d'évaluation, lui permettant de resituer ses missions et la portée de son action.	Bureau	Entamé en 2021.

Annexe 4 – Les articles et les numéros les plus vus de la Revue et des Chronique internationale

Chronique internationale - Les articles les plus vus

CHRONIQUES INTERNATIONALES - Les articles les plus consultés sur le site internet de l'IRES						
Rang	Article	N°	Année de parution	Nb de pages vues du 01/01/20 au 30/09/21 (vues uniques)	Pour info : nb de consultations sur Cairn	Nb de téléchargements du fichier pdf*
1	J. Freyssinet, « Royaume-Uni : les contrats "zéro heure" : un idéal de flexibilité ? »	155	2016	1 755	54	1 228
2	J. Freyssinet, « Royaume-Uni : inégalités, pauvreté, exclusion sociale : l'impact de la crise et des réformes »	161	2018	1 586	175	819
3	C. Sauviat, « États-Unis : une réforme fiscale au profit des entreprises et des particuliers les plus riches »	161	2018	947	56	756
4	C. Meilland, « Danemark : vers une érosion du système d'aide sociale ? »	164	2018	550	33	680
5	C. Vincent (2016), « Espagne : dans la crise, des réformes du marché du travail radicales, mais au bilan incertain »	155	2016	510	23	1 124

* Nombre total de téléchargements depuis la mise en ligne du site de l'IRES en 2017 (ou depuis la mise en ligne de l'article si elle est intervenue depuis).

CHRONIQUES INTERNATIONALES - Les articles les plus consultés sur Cairn						
Rang	Article	N°	Année de parution	Nb de consultations sur Cairn du 01/01/20 au 30/09/21	Pour info : nb de pages vues sur le site de	
1	R. Gay, K. Guillas-Cavan, « La gestion sanitaire de l'épidémie de Covid-19 par les États : recettes communes et logiques nationales »	171	2020	488	258	
2	M. Kahmann, « Allemagne : partenariat sans conflit ? Conflit sans partenariat ? Un débat sur l'état des relations professionnelles »	165	2019	438	63	
3	C. Serfati, « La sécurité nationale s'invite dans les échanges économiques internationaux »	169-170	2020	420	102	
4	C. Séhier, « Chine : la montée de l'influence internationale de la Chine, une manifestation de ses contradictions économiques et sociales internes ? »	167	2019	411	131	
5	C. Collombet, A. Math, « La nouvelle directive « équilibre » sur les congés parentaux, de paternité et d'aïdant : une avancée de l'Europe sociale ? »	166	2019	391	415	

Chronique internationale - Les numéros les plus vus

CHRONIQUES INTERNATIONALES - Les numéros les plus consultés sur le site internet de l'IRES								
Rang	N°	Année de parution	Type de numéro	Titre du numéro	Date de mise en ligne (si différent de date de parution)	Nb de pages vues du 01/01/20 au 30/09/21 (vues uniques)	Pour info : nb de consultations sur Cairn	Nb de téléchargements du fichier pdf*
1	168	2019	spécial	Le secteur de transport individuel de personnes en milieu urbain à l'épreuve des plateformes numériques	mars-20	867	1 112	239
2	171	2020	spécial	Les mobilisations sanitaires des États et de l'UE face à la 1 ^{re} vague de Covid-19	déc-20	788	2 135	29
3	169-170	2020	varia		juin-20	530	793	207
4	174	2021	varia		juil-21	311	108	85
5	172	2020	varia		févr-21	290	507	141

* Nombre total de téléchargements depuis la mise en ligne du site de l'IRES en 2017 (ou depuis la mise en ligne de l'article si elle est intervenue depuis).

CHRONIQUES INTERNATIONALES - Les numéros les plus consultés sur Cairn								
Rang	N°	Année de parution	Type de numéro	Titre du numéro	Date de mise en ligne (si différent de date de parution)	Nb de consultations sur Cairn du 01/01/20 au 30/09/21	Pour info : nb de pages vues sur le site de l'IRES	
1	171	2020	spécial	Les mobilisations sanitaires des États et de l'UE face à la 1 ^{re} vague de Covid-19	déc-20	2 135	788	
2	168	2019	spécial	Le secteur de transport individuel de personnes en milieu urbain à l'épreuve des plateformes numériques	mars-20	1 112	867	
3	165	2019	varia			997	15	
4	167	2019	varia			895	163	
5	169-170	2020	varia		juil-20	793	530	

La Revue - Les articles les plus vus

LA REVUE - Les articles les plus consultés sur le site internet de l'IRES						
Rang	Article	N°	Année de parution	Nb de pages vues du 01/01/20 au 30/09/21 (vues uniques)	Pour info : nb de consultations sur Cairn	Nb de téléchargements du fichier pdf*
1	P. Meneton et al., Le chômage : un problème de santé public majeur	91-92	2017	1 526	139	1 754
2	H. Clouet, "Chômage partiel, outil partiel ? Comparer le chômage partiel en Allemagne et en France"	88	2016	1 385	250	1 536
3	J. et N. Gadrey, « Les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes selon leur niveau de diplôme »	93	2017	1 114	746	1 357
4	G. Coron, « Réformes managériales et redéfinition des catégories d'action publique : l'exemple du secteur médico-social »	91-92	2017	908	694	1 484
5	D. Lassarre, B. Paty, « Stress et conditions de vie et d'études des étudiants. Enquête sur une année universitaire »	43	2003	794	Cet article n'est pas sur Cairn	6 299

* Nombre total de téléchargements depuis la mise en ligne du site de l'IRES en 2017 (ou depuis la mise en ligne de l'article si elle est intervenue depuis).

LA REVUE - Les articles les plus consultés sur Cairn						
Rang	Article	N°	Année de parution	Nb de consultations sur Cairn du 01/01/20 au 30/09/21	Pour info : nb de pages vues sur le site de l'Ires	
1	C. Chatain et al., « Un indicateur de mesure de précarité et de la santé sociale : le score EPICES »	53	2007	1 195	47	
2	G. Ammar et N. Roux, « Délocalisation et nouveau modèle économique : le cas du secteur textile-habillement »	62	2009	930	326	
3	Y. Lochard, « L'avènement des savoirs expérientiels »	55	2007	828	40	
4	C. Lebas, « Carrière d'auto-entrepreneur et rapports (critiques) au travail : comment les coursiers à vélo font émerger des contestations »	99	2019	772	234	
5	J. et N. Gadrey, « Les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes selon leur niveau de diplôme »	93	2017	746	1 114	

La Revue - Les numéros les plus vus

LA REVUE - Les numéros les plus consultés sur le site internet de l'IRES								
Rang	N°	Année de parution	Type de numéro	Titre du numéro	Date de mise en ligne (si différent de date de parution)	Nb de pages vues du 01/01/20 au 30/09/21 (vues uniques)	Pour info : nb de consultations sur Cairn	Nb de téléchargements du fichier pdf*
1	100	2020	spécial	Du salaire minimum au salaire décent : un débat renouvelé		1 143	809	540
2	101-102	2020	varia		mars-21	725	1 203	985
3	91-92	2017	spécial	Crise et réformes au prisme de la santé	janv-18	480	2 557	3 986
4	99	2019	spécial	Les jeunes, le travail et l'engagement		279	1 977	915
5	94-95	2018	spécial	Comités d'entreprise : quelle postérité ?		174	1 053	n.d

* Nombre total de téléchargements depuis la mise en ligne du site de l'IRES en 2017 (ou depuis la mise en ligne de l'article si elle est intervenue depuis).

LA REVUE - Les numéros les plus consultés sur Cairn								
Rang	N°	Année de parution	Type de numéro	Titre du numéro	Date de mise en ligne (si différent de date de parution)	Nb de consultations sur Cairn du 01/01/20 au 30/09/21	Pour info : nb de pages vues sur le site de l'Ires	
1	91-92	2017	spécial	Crise et réformes au prisme de la santé	janv-18	2 557	480	
2	76	2013	dossier	Systèmes d'emploi et pratiques de recrutement : déterminants et dynamiques dans quatre secteurs de service	fin 2013 (mise en ligne de la Revue sur Cairn)	2 533	25	
3	99	2019	spécial	Les jeunes, le travail et l'engagement		1 977	279	
4	62	2009	spécial	Stratégies des entreprises et mutations du système productif en France	fin 2013 (mise en ligne de la Revue sur Cairn)	1 769	0	
5	47	2005	spécial	Restructurations, nouveaux enjeux	fin 2013 (mise en ligne de la Revue sur Cairn)	1 642	0	

Annexe 5 – Interventions des chercheurs et chercheurs associés de l'Ires dans les médias et auditions officielles

Source : extraits des bilans annuels compilés par l'Ires pour la Cour des Comptes ; sélection faite par la mission en l'absence de typologies dans des bilans d'activité.

2020

- ✓ RTL : Émission sur l'historique des dispositifs de politique de l'emploi pour les jeunes.
- ✓ Interview Alternatives économiques. « À l'hôpital, les outils gestionnaires doivent devenir un enjeu de lutte »,
- ✓ Fréquence Paris plurielle, « La crise économique qui arrive ».
- ✓ France Culture, « Marx est encore lu sur les chaînes de montage », contribution à l'émission « la Grande traversée ».
- ✓ France Culture, « Thomas Piketty vs Michel Husson : un débat capital », « Entendez-vous l'éco ? ».
- ✓ AJIS, Paris. Intervention table-ronde.
- ✓ Ministère de l'Économie et des Finances, Conférence. Paris.
- ✓ France Culture, Paris. Interventions à deux émissions « Entendez-vous l'éco ? »,
- ✓ RCF, émission « Le Temps de le dire ».
- ✓ La Croix, Dufour Audrey, « Emploi : les seniors doivent-ils laisser la place aux jeunes ? »
- ✓ Audition de Frédéric Lerais avec Marcus Kahmann dans le cadre de la saisine du CESE « Générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ? »
- ✓ RTL : Émission sur le partage des richesses.
- ✓ Séances du Conseil famille du HCFEA, Paris.
- ✓ RTL, interview sur l'histoire du télétravail.
- ✓ Ministère de l'Économie et des Finances : audition
- ✓

2019

- ✓ Les Échos, « Difficultés de recrutement : Un entrepreneur n'est pas forcément un employeur »
- ✓ Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes
- ✓ Mission « Maintien en emploi des seniors », audition.
- ✓ La Croix : interview par Marie Dancer dans le cadre de l'article « *L'armement, une industrie jugée stratégique pour la France* ».

2018

- ✓ Commission des Affaires Sociales du Parlement : audition.
- ✓ Journée d'études du Conseil départemental des Alpes Maritimes, Intervention.
- ✓ Commission d'évaluation des ordonnances sur l'utilisation des dispositifs de la LSE et sur la fusion des instances de représentation
- ✓ Mairie de Paris, intervention.
- ✓ Fondation européenne de Dublin. Participation à un groupe d'experts pour la préparation d'un document de travail.

- ✓ Cour des comptes : audition. (enquête sur l'emploi des seniors, conduite par Laure Fau et Franck Hervio), Paris.
- ✓ Sénat : audition sur la réforme des retraites.
- ✓ « Les jeunes et le travail ». Présentation avec C. Dupuy à l'occasion de l'audition par le Conseil Economique et Social. Paris.
- ✓ Conseil famille du HCFEA, Paris.

2017

- ✓ OCDE, TUAC Digitalisation Forum.
- ✓ CESE, Paris, intervention.
- ✓ Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, intervention colloque.
- ✓ LCI, Interview.
- ✓ France Culture, participation émission.
- ✓ CESER Auvergne-Rhône-Alpes, intervention colloque.
- ✓ AJIS, Table ronde sur les réformes du marché du travail en Europe.
- ✓ Cour des comptes, Paris, audition.
- ✓ Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)
- ✓ Interview dans L'Humanité.
- ✓ France Culture, sur Cultures Monde, communication.
- ✓ Journée d'information-sensibilisation ISST-DIRECCTE Ile-de-France, intervention

2016

- ✓ DGEFP, Village Fonds Social Européen, Paris.
- ✓ IGAS, Assemblée générale, Paris.
- ✓ Conseil d'orientation pour l'emploi, Paris.
- ✓ Comité de suivi des aides publiques aux entreprises et des engagements (COSAPEE), Paris.
- ✓ COE, audition.
- ✓ IGAS, audition.
- ✓ Commission d'enquête du Sénat sur les chiffres du chômage, audition publique, Paris.
- ✓ Soirée organisée par l'Afep sur les vertus du pluralisme des idées économiques pour le débat public, audition publique.
- ✓ DG emploi de la Commission européenne, intervention séminaire, Bruxelles.
- ✓ OCDE, Paris, intervention séminaire
- ✓ Conseil économique et social européen, Bruxelles, intervention.
- ✓ Assemblée nationale, Paris, audition.

Annexe 6 – Interventions des chercheurs et chercheurs associés de l'Ires pour la sphère syndicale

Source : extraits des bilans annuels compilés par l'Ires pour la Cour des Comptes ; sélection faite par la mission en l'absence de typologies dans des bilans d'activité.

2020

- ✓ Assemblée générale du secteur retraités de la Fédération Syndicale Unitaire, Dieppe.
- ✓ Interview Alternatives économiques. « À l'hôpital, les outils gestionnaires doivent devenir un enjeu de lutte »,
- ✓ « Board-level employee representation : A European perspective and exchange of experience », conférence organisée par l'Institut syndical européen (ETUI) en coopération avec le Groupe des administrateurs salariés irlandais, Dublin, CWU Conference Centre, intervention en anglais « Vers une extension de la codétermination en France ».
- ✓ Conférence 2020 du Centre européen de compétence en matière de participation des travailleurs (EWPPC) « Que pensent de leur comité les membres des CEE et des comités des SE? », Bruxelles, Institut syndical européen (ETUI).
- ✓ Assemblée générale du Centre Henri Aigueperse UNSA Éducation, CISP Maurice Ravel – Intervention (Paris).

2019

- ✓ UNAF, participation séminaire.
- ✓ ISSTO, Angers, « La mise en œuvre de l'obligation de revitalisation ».
- ✓ ISSTO, Rennes, « Processus et environnements favorables à la sécurisation des parcours professionnels : les pratiques préventives mises en œuvre dans le cadre des projets "Mutations économiques et technologiques" du FPSPP ».
- ✓ Union régionale Île-de-France de la CFE-CGC, intervention, Paris.
- ✓ AG d'été de l'Union départementale 78 de la CGT à Mantes, intervention.
- ✓ Intervention « réforme des retraites et égalité femmes-hommes », Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST) de l'Université Paris 1, stage de formation de syndicalistes sur « Égalité professionnelle », 20 juin 2019, Bagneux.
- ✓ Intervention à la formation syndicale de Solidaires sur les effets de la précarité du travail et de l'emploi dans les secteurs à bas salaires, Paris.
- ✓ Trade Union Related Institutes (TURI), 11e conférence annuelle. Intervention, Vienne.
- ✓ ISSTO. Stage de formation CFDT, Intervention, Rennes.
- ✓ Sciences Po Executive Education. Intervention séminaire, Paris.
- ✓ FO Com Table ronde « Orange à la croisée des chemins », Paris.

2018

- ✓ Colloque organisé par l'URIF CFE-CGC, participation.
- ✓ BIT, Participation à une réunion d'experts en vue de la préparation de la prochaine CIST (Conférence internationale des statisticiens du travail). Membre du groupe des travailleurs.
- ✓ ISSTO, Université Rennes 2 : Présidence d'une session lors de la journée d'étude.

- ✓ Rencontre IRES-ISST, Bourg-la-Reine. Exposé.
- ✓ Colloque Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest, Rennes. Rapport de synthèse.
- ✓ Intervention au séminaire Ires-OIT « Les chaînes mondiales d'approvisionnement, l'emploi et le système productif » Paris.
- ✓ Participation à la table-ronde "Pour un numérique au service des salarié.e.s. Enjeux et défis de la digitalisation de l'économie » organisée par la Fédération CGT des Sociétés d'Études, Montreuil.
- ✓ « Parlons retraite », CFDT, Paris. Présentation des résultats de l'enquête.
- ✓ Conférence ETUI-CES Bruxelles. Animation d'un panel sur l'engagement des jeunes en Europe.
- ✓ Commission Exécutive confédérale de la CGT. Montreuil, intervention.
- ✓ Journée d'été UFICT Mines-EnergieGif-sur-Yvette. Présentation.
- ✓ « Jeunes et syndicalisme : Pas de défiance ? ». Intervention à l'université « Mobilité, Mixité et Militer » de la FGTE-CFDT
- ✓ « Principaux enseignements d'une recherche ». Intervention à la table ronde « Jeunes » de pour le journal « Le Peuple » de la CGT. Montreuil.
- ✓ « Jeunes et syndicalisme : Quels enjeux syndicaux ? ». Entretien avec Dominique Martinez pour la Nouvelle Vie Ouvrière. Montreuil.
- ✓ Réunion annuelle du réseau TURI, Berlin. Participation.
- ✓ Conférence ETUC-ETUI Bruxelles : participation et organisation d'un atelier avec Marcus Kahmann.
- ✓ Colloque sur le paritarisme. Animation d'une table ronde.
- ✓ Séminaire Ires-OIT, Paris. Intervention.
- ✓ Confédération CGT, Montreuil, journée d'étude nationale. Intervention.
- ✓ FSU, conférence nationale, communication, Paris.
- ✓ ISST Bourg-la-Reine. Stage de formation FGMM-CFDT. Interventions.
- ✓ ISST Bourg-la-Reine. Stage de formation des administrateurs salariés CGT. Intervention.
- ✓ ETUI et Fondation Hans-Böckler. Intervention. Bruxelles.
- ✓ ISST Bourg-la-Reine. Stage de formation CFDT. Participation table ronde.
- ✓ IG BCE. Séminaire de formation syndicale, Haltern am See (Allemagne). Intervention.
- ✓ Intervention au séminaire Ires-OIT, Paris.
- ✓ Les observatoires départementaux du dialogue social, Journée de sensibilisation ISST/Direccte Ile-de-France. Animation avec Jean-Christophe Toutlemonde de l'atelier « Expérimentations de dialogue social territorial : territoire de Seine-Aval et HCR Paris », Paris.

2017

- ✓ CFE-CGC, Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris, table Ronde.
- ✓ ETUI-ETUC : « Shaping the digital economy 2030 », Paris, séminaire prospectif.
- ✓ Rencontres ISST-IRES, intervention, Paris.
- ✓ Trade Union Related Economists meeting, séminaire organisé par l'ETUI et
- ✓ ISST Université Paris 1 – FO, stage.
- ✓ CGT-FO, ISST, Bourg-la-Reine, stage.
- ✓ ISSTO, Rennes, colloque.
- ✓ Les rencontres ISST-IRES, intervention, Paris.
- ✓ CGT-FO, intervention colloque.
- ✓ CRE-RATP, participation journée d'étude.
- ✓ Club de Comités d'entreprise européens, présentation.
- ✓ Congrès de la FNIC-CGT.
- ✓ CGT, Secteur travail - santé, journée d'étude.

- ✓ Intervention « Retour sur les lois Auroux, la réception par la CGT », Montreuil.
- ✓ Syndicat IG BAU, intervention séminaire Berlin, Allemagne.
- ✓ CGIL. Conférence finale du projet DECOBA « La décentralisation de la négociation collective en Europe ». Intervention, Rome.
- ✓ Institut d'Histoire sociale de la CGT et Université Lyon-2, intervention colloque Lyon.
- ✓ Sciences Po., formation pour administrateurs salariés, intervention, Paris.
- ✓ FO Paris, communication colloque.
- ✓ Journée d'information-sensibilisation ISST-DIRECCTE Ile-de-France, intervention

2016

- ✓ TURI Annual Conference, Sesimbra, Portugal.
- ✓ ETUI Big Conference, Bruxelles.
- ✓ Trade Union Related Economist Conference Seminar, Vienna.
- ✓ Stage CGT - FO ISST, Bourg-La-Reine.
- ✓ ISST « Rémunération et salaire » pour la CGT-FO, stage Bourg-La-Reine.
- ✓ FGA-CFDT, Journées d'étude.
- ✓ Cadres FGA-CFDT, journée fédérale
- ✓ BIT, Académie sur le dialogue social et les relations professionnelles, Turin.
- ✓ Participation à un débat organisé par le Comité d'entreprise RATP.
- ✓ Bureau de Paris du BIT, Paris, intervention séminaire.
- ✓ Université Rennes, ISSTO, Formation à l'intention de syndicalistes, Angers.
- ✓ Centre de formation de l'IG Metall, Berlin-Pichelssee, Allemagne, intervention.
- ✓ Comisiones Obreras (avec l'UGT et la Fondation Friedrich-Ebert), Barcelone, intervention.
- ✓ UNI-Europa et Ver.di, Bruxelles, intervention séminaire.
- ✓ Sindnova. Projet EURIDE, Séminaire européen, ETUI, Bruxelles, intervention.
- ✓ Sciences Po. Formation pour administrateurs salariés, Paris, intervention.

Annexe 7 - Présence de l'Ires sur les réseaux sociaux

Facebook : 620 abonnés.

Derniers « posts » (arrêtés au 26 oct. 2021)

20 oct.	« Save the date » pour le séminaire international de l'Ires du 18 novembre, renvoyant à l'évènement mis en ligne juste avant 4 « j'aime », tous de membres de l'Ires
20 oct.	Mise en ligne de l'évènement « Les États-Unis vers une assurance santé universelle » (séminaire international de l'Ires du 18 novembre)
8 oct.	Annonce de la publication d'un nouveau numéro de <i>La Chronique Internationale</i> avec un long billet présentant tous les articles (311 mots, 2056 signes espaces compris). 2 « j'aime », dont un membre de l'Ires
24 sept.	Annonce de la publication d'un article d'une chercheuse de l'Ires sur https://onlinelibrary.wiley.com
17 sept.	Annonce de la publication du n°12 de la revue de l'Anact, en collaboration avec l'Ires. (161 mots, 1053 signes espaces compris) 3 « j'aime », dont un membre de l'Ires, un ancien membre de l'Ires et un auteur d'un article de ce numéro
8 sept.	Annonce d'une vidéo disponible sur Youtube, sur les travailleurs anglais les plus touchés par la covid. 2 « j'aime », dont un membre de l'Ires et un ancien membre de l'Ires
8 juil.	Annonce de la publication d'un nouveau numéro de <i>La Chronique</i> (57 mots, 364 caractères espaces compris). Des liens vers l'accès au portail du site de l'Ires et Cairn. 5 « j'aime », dont quatre membre de l'Ires
5 juil.	Annonce de la publication d'un rapport de recherche (139 mots, 1012 caractères espaces compris). 3 « j'aime », dont deux membre de l'Ires
10 juin	Annonce d'une vidéo sur la négociation collective dans la Fonction publique, sur Xerfi 1 « j'aime »
11 mai	Annonce du séminaire international du 21 mai 1 « j'aime »
4 mai	Annonce du séminaire international du 21 mai 3 « j'aime », tous de membres de l'Ires

Pour comparaison :

- **OFCE** : 1 926 abonnés, des périodes avec de nombreux posts et des périodes creuses
- **France Stratégie** : 14 508 abonnés, nombreux posts
- **Rexecode** : pas de facebook
- **Institut Montaigne** : 51 265 abonnés, très nombreux posts
- **CESE** : 7 659 abonnés, nombreux posts

Premières remarques :

- Présentation claire d'une phrase de l'Ires (« L'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) est un organisme au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs »), avec mention des différentes coordonnées, dont le site Internet.
- 11 posts en 6 mois, selon un rythme irrégulier
- Communication sur les derniers « évènements ». On ne rappelle pas des publications anciennes qui pourraient, par exemple, être en lien avec l'actualité
- On n'étaie pas les annonces des nouveaux numéros des revues en mettant en avant de façon successive certains des articles.
- Pas de normalisation des billets. La présentation d'un nouveau numéro d'une revue peut être succincte ou très/trop longue. L'annonce des vidéos renvoie tantôt à Xerfi, tantôt à Youtube.

Linkedin : 950 suiveurs

Twitter @IresFr : 3295 suiveurs

Chercher « Ires » sur Twitter ne permet pas de trouver la page de l'institut mais s'obtient facilement en cherchant « Ires twitter » dans le moteur de recherche Google.

Près de 4000 tweets depuis mai 2013.

Pour comparaison :

- **INSEE** : 81 800 suiveurs
- **France Stratégie** : 60 700 suiveurs
- **Rexecode** : 6 733 suiveurs
- **Institut Montaigne** : 80 800 suiveurs
- **CESE** : 42 900 suiveurs
- **CFDT** : 53 000 suiveurs
- **CFE/CGC** : 59 800 suiveurs
- **CFTC** : 16 800 suiveurs
- **CGT** : 26 500 suiveurs
- **FO** : 24 200 suiveurs
- **UNSA Education** : 5 400 suiveurs

Annexe 8 – Les vidéos

Les vidéos de l'Ires peuvent se répartir pour l'essentiel en quatre types de « formats » :

- les vidéos faites dans le cadre du partenariat avec Xerfi, principal format avec 16 des 31 vidéos disponibles . Sur ces 16 vidéos, 7 s'appuient sur des chercheurs associés ;
- l'enregistrement audio de séminaires ou colloques ;
- ce qui prend la forme, sans le nom, de micro-trottoir en sortie de séminaires/colloques ;
- « 3 questions à », interrogeant un chercheur sur une thématique précise.

L'Ires dispose d'une page Youtube, avec 22 abonnés au 11 mars 2022 mais ce support n'a pas de rôle dans la politique de communication de l'Ires. Il ne figure pas parmi les réseaux sociaux affichés sur la page d'accueil du site Internet de l'Ires, contrairement à Facebook, twitter et LinkedIn. La chaine Youtube joue plutôt le rôle de site de stockage des vidéos. Ce choix n'est pas forcément gênant car cela n'interdit pas de proposer par ailleurs des « produits » vidéo. Cependant, il faut constater que le site Internet de l'Ires ne les valorise pas non plus de manière spécifique, bien qu'elles soient construites dans un objectif « grand public », avec un format et une durée adaptée à cet objectif. Les vidéos faites en partenariat avec Xerfi sont diffusés et mises en avant par Xerfi sur ses plateformes.

Listes des 31 vidéos en ligne (arrêtée au 11 mars 2022)

Date	Titre	Durée	Nombre de vues
Mars 2022	France, Suède, Allemagne : Articulation des modes d'accueil des jeunes enfants et congés parentaux Catherine Collombet, CNAF, auteure d'un article dans <i>Chronique internationale</i>	3 :33	10
Fév. 2022	Le travail, une valeur ? Extraits audio d'un séminaire en visioconférence Jacques Freyssinet, chercheur associé à l'Ires et Jérôme Gautié	58 :41	48
Janv. 2022	"Assurance santé : aux frontières du public et du privé," Catherine Sauviat, chercheuse associée à l'Ires	3 :20	73
Déc. 2021	Les États-Unis vers une assurance santé universelle : les dilemmes des syndicats. Extraits audio de la séance du 18 novembre 2021 du séminaire international de l'Ires	1:18:30	35
Sept. 2021	3 questions à Jacques Freyssinet (chercheur associé à l'Ires) : Royaume - Uni et gestion du Covid-19	2 :02	70
Juillet 2021	Italie : le rôle des collectifs auto-organisés dans la représentation des livreurs à vélo (Séminaire international de l'IRES du 25 mars 2021) Uniquement audio	1 :08 :05	19
Juin 2021	Xerfi Canal - La négociation collective dans la Fonction publique, avec Catherine Vincent, chercheuse à l'Ires	4 :02	78
Mai 2021	Xerfi Canal - La réaction des États face à la crise sanitaire, avec Renaud Gay, chercheur associé à l'Ires (présente le numéro spécial « Covid » de la <i>Chronique</i> d'octobre 2020)	4 :04	17
Avril 2021	Xerfi Canal - Baisser le salaire minimum est contreproductif sur l'emploi et la productivité, avec Pierre Concialdi, chercheur à l'Ires	5 :56	21
Avril 2021	Entretiens de l'IRES du 8 avril 2021 : Mobilisations des États face à la première vague de Covid-19 (lié au numéro spécial « Covid » de la <i>Chronique</i> d'octobre 2020) Séminaire zoom du fait du contexte sanitaire	2 :29 :30	46

Avril 2021	3 questions à Kevin Guillas-Cavan (chercheur IRES) : Covid-19 et mobilisation sanitaire des Etats (lié au numéro spécial « Covid » de la Chronique d'octobre 2020)	3 :35	82
Nov. 2019	Xerfi Canal - Diversités et convergences du syndicalisme en Europe, avec Udo Rehfeldt, chercheur associé à l'Ires	5 :59	64
Nov. 2019	Xerfi Canal - La surprenante hausse du salaire minimum britannique, avec Jacques Freyssinet, chercheur associé à l'Ires	4 :35	79
Oct. 2019	Xerfi Canal - Valoriser le travail invisible des aidants, avec Arnaud Trenta, chercheur à l'Ires	4 :42	87
Juillet 2019	3es Rencontres ISST-IRES, 13 juin 2019 : valorisation de l'expérience syndicale (« micro-trottoir » auprès de participants aux rencontres)	2 :08	179
Juin 2019	Xerfi Canal - Le syndicalisme européen, avec Jean-Marie Pernot, chercheur associé à l'Ires	4 :19	80
Juin 2019	Xerfi Canal - L'évolution des budgets des plus modestes, avec Pierre Concialdi, chercheur à l'Ires	4 :48	50
Mai 2019	« À vos agendas » - Rencontres IRES-ISST 13 juin 2019 sur la valorisation de l'expérience syndicale (défilé du programme avec fond musical)	1 :01	136
Avril 2019	Entretiens de l'Ires, 19 mars 2019 (« micro-trottoir » auprès de participants)	1 :22	66
Mars 2019	Entretiens de l'Ires, 19 mars 2019 : conclusion par Frédéric Lerais	10 :42	50
Mars 2019	Xerfi Canal - L'évolution des bénéficiaires des revenus minima garantis en Europe, avec Antoine Math, chercheur à l'Ires	5 :38	67
Mars 2019	Xerfi Canal - L'accès à la cantine scolaire, un enjeu de lutte contre la pauvreté, avec Antoine Math, chercheur à l'Ires	5 :42	27
Février 2019	Xerfi Canal - Les conséquences de la suppression des comités d'entreprises, avec Kevin Guillas-Cavan, chercheur à l'Ires	4 :12	27
Janvier 2019	Les chaînes mondiales d'approvisionnement (sur le séminaire co-organisé par le BIT et l'Ires le 4 décembre 2018)	5 :57	286
Janvier 2019	Xerfi Canal - Quels sont les maux du syndicalisme britannique ? avec Jacques Freyssinet, chercheur associé à l'Ires	5 :13	16
Janvier 2019	Xerfi Canal - L'impact des politiques d'austérité sur les dépenses de santé en Europe, avec Antoine Math, chercheur à l'Ires	6 :07	12
Janvier 2019	Xerfi Canal - Où en est le syndicalisme aux États-Unis ? avec Catherine Sauviat, chercheuse à l'Ires	6 :17	6
Janvier 2019	Xerfi Canal - Faut-il renforcer le contrôle des chômeurs ? avec Anne Fretel, chercheuse associée à l'IRES	5 :19	38
Janvier 2019	Xerfi Canal - Réforme de la Fonction publique : les leçons de l'Histoire avec Odile Join-Lambert, chercheuse associée à l'IRES	5 :05	39
Nov. 2018	Les Rencontres IRES-ISST autour de la loi "Avenir professionnel" (questions à des participants aux rencontres du 4 octobre 2018)	4 :10	85
Oct. 2018	Entretiens de l'Ires (questions à des participants des entretiens du 27 septembre 2018)	2 :40	147

Pour comparaison :

- **OFCE** : entrée « Média/Vidéo » sur la page d'accueil, en lien avec Vimeo. Page Youtube assez riche mais non spécifique à l'OFCE (page Science Po).
- **France Stratégie** : Page Youtube accessible dès la page d'accueil, avec les autres réseaux sociaux. 3 150 abonnés. Nombreuses vidéos, souvent très longues (conférences et séminaires, affichant généralement entre 100 et 500 vues).
- **Rexecode** : Pas de page Youtube mais très présent dans les médias et, de ce fait, également sur Youtube (sur BFM Business, B Smart, ...)
- **Institut Montaigne** : Page Youtube accessible dès la page d'accueil, avec les autres réseaux sociaux. 4 410 abonnés. Nombreuses vidéos structurées en différents « produits », par exemple : #CaVousConcerne (vidéos d'environ 1 :30), « Comment fonctionne ... » (vidéo à base de dessins, d'environ 3mn), ...
- **CESE** : Page Youtube accessible dès la page d'accueil, avec les autres réseaux sociaux. 17 500 abonnés.

Annexe 9 – Le partenariat avec Xerfi

Fondé en 1993, Xerfi se présente comme un spécialiste de l'analyse de l'économie, des secteurs et des entreprises, qui a d'abord proposé des études sectorielles systématiques sur un niveau fin de nomenclature, puis des exercices de prévisions à partir de 2001. En 2009, la société lance Xerfi Canal, revue audiovisuelle en ligne sur « le monde de l'économie, la stratégie et le management des entreprises ».

Encadré - Présentation de Xerfi Canal par lui-même

<https://www.xerficanal.com/qui-sommes-nous.html>

QUI SOMMES-NOUS ?

Xerfi Canal est la revue audiovisuelle en ligne sur :

Le monde de l'économie, la stratégie et le management des entreprises

Cette revue décrypte jour après jour, en toute indépendance, les mutations du monde et des entreprises. Xerfi Canal analyse les politiques économiques dans leur contexte français et international, l'impact des technologies nouvelles et des innovations sur les systèmes de production, le management et les relations de travail, leurs conséquences sur les stratégies nationales et celle des entreprises.

Stimuler l'information

Dans un monde en plein bouleversement aux plans géopolitique, technologique, sociétal et entrepreneurial, l'ambition de Xerfi Canal est de concilier l'exigence intellectuelle et la circulation des connaissances le plus largement possible. Il faut rapprocher les disciplines de l'économie, du management et des sciences humaines qui influent sur l'entreprise. Dans cet objectif, Xerfi Canal aborde les thèmes structurants de l'actualité, mais avec le recul, la rigueur et la hauteur de vue indispensables à la réflexion de fond. C'est pourquoi Xerfi Canal donne la parole non seulement aux experts de Xerfi, mais aussi à des partenaires et des intervenants de multiples horizons : économistes, géo-politologues, chercheurs en techniques de management et sciences humaines, leaders d'opinion.

Un thinktank virtuel, générateur d'idées

Lancée en 2009 au sein de Xerfi, le leader français des études sectorielles, la revue audiovisuelle Xerfi Canal est diffusée chaque jour via une newsletter. Vous pouvez également retrouver une bibliothèque de plusieurs milliers d'émissions, disponibles gratuitement, sur le site XerfiCanal.com.

La newsletter Xerfi Canal

Plusieurs dizaines de milliers de décideurs et d'experts, du privé comme du secteur public, reçoivent chaque jour gratuitement la newsletter Xerfi Canal avec ses nouvelles émissions.

NB: notre base d'abonnés reste strictement confidentielle

19 vidéos ont été produites à ce jour en partenariat avec Xerfi, dont 16 sont sur Youtube (cf. annexe « Vidéos »). Les trois premières vidéos produites avec Xerfi, ne sont pas sur Youtube (elles sont un peu plus longues que les autres, entre 7 et 10 mn).

Ces vidéos, peu regardés sur Youtube. Elles seraient donc principalement vues via réseau de Xerfi sur Xerficanal.com, avec environ 2000 vues d'après les informations reçues.

Leur format est grand public, d'environ 5 mn, la plupart prenant la forme d'une interview en plateau par un ou une journaliste. En revanche, les trois dernières vidéos laissent le chercheur seul face caméra, pas toujours très naturel.

Le rythme de diffusion est aussi devenu irrégulier, du fait des conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Sras-cov2 survenue à partir du premier trimestre 2022, qui a nui à la bonne réalisation du dernier contrat de partenariat signée en janvier 2020, dans la continuité de 2019. Ce contrat annuel prévoyait la réalisation de huit vidéos en 2020 sur douze mois.

Ce partenariat se traduit par une remise d'une partie du coût de la prestation. L'intérêt pour l'Ires est de profiter non seulement des moyens techniques professionnels, mais aussi d'un réseau de diffusion, de l'appui d'un journaliste pour préparer les sujets et d'un accompagnement des intervenants.

Annexe 10 – Le partenariat avec Datagora

Datagora est une plateforme qui affiche comme objectif de démocratiser l'accès aux données statistiques publiques afin de les remettre au cœur du débat public. Elle propose une entrée par thème couvrant tous les sujets : l'emploi, le chômage, les élections, la santé, l'immigration, etc.

Elle dispose pour cela d'un site internet (<https://datagora.fr/>) et d'un compte Instagram (<https://www.instagram.com/datagora.fr/?hl=fr>). Leur page d'accueil met en avant des données d'actualités issues de producteurs institutionnels, dont la statistique publique, couvrant tous les domaines de l'actualité, dans un flux actualisé régulièrement¹⁰. Des recherches par sujets ou fournisseurs de données sont possibles.

Datagora propose aussi des prestations pour aider à la mise en avant de données statistiques. A titre d'exemple, l'Insee figure parmi ses clients institutionnels pour la mise en forme de chiffres clés diffusés de façon bimensuelle sur Instagram, ainsi que France stratégie, pour la mise en avant de chiffres clé et des vidéos courtes sur ses analyses publiées.

Page d'accueil sur internet

The screenshot shows the Datagora website homepage. At the top, there is a search bar with the text "Rechercher dans toute l'actualité" and a "Se connecter" button. Below the search bar, there is a navigation menu with categories: "Toute l'actualité (2 453)", "Économie 12/12", "Politique 7/7", "Société 15/16", "Environnement 4/4", and "International 13/13". There are also sections for "Tendances 7j" and "Les Datavidéos". A prominent banner for "datagora l'agence" is visible, with the text "Valorisez vos études auprès du grand public" and "Conseil, production et diffusion pour démocratiser vos travaux à travers du design d'information". The main content area features a featured article from SDES (Service statistique public) titled "Climat" with the headline "Les émissions mondiales de CO2 ont augmenté de 68% entre 1990 et 2019 pour atteindre 38 Gt (hors UTCATF), soit 5 tonnes par habitant. Elles diminuent en revanche de 5 % en 2020, notamment du fait de la crise sanitaire." Below the text is a stacked area chart titled "ÉMISSIONS DE CO₂ PAR COMBUSTIBLE DANS LE MONDE" showing emissions in Gt CO₂ from 1970 to 2019. The chart shows a steady increase in emissions over time, with a slight dip in 2020. The legend includes "Combustion du charbon", "Combustion du pétrole", "Combustion du gaz naturel", and "Autres". To the right of the article, there is a "Suggestions" section with logos for ONISR, ONDRP, LIEPP, and Ipsos, each with a "Suivre" button. At the bottom of the page, there is a source link: "Source - 26 oct. 2021 https://www.statistiques.developpement-durable..."

¹⁰ Fondée par deux élèves de l'École d'Affaires publiques de Sciences Po, la start-up, qui figure parmi les projets retenus par l'« incubateur des politiques publiques » de l'École, dispose également d'une offre de services. Son expertise annoncée : « démocratiser vos travaux à travers du design d'information », avec trois axes d'intervention : le conseil, la production et la diffusion, « auprès de [son]audience jeune et via [ses] partenariats ».

Le compte de Datagora dispose de 4700 suiveurs sur twitter, 26 700 abonnés sur instagram.

L'entrée par organisations à l'origine de données publiées permet d'accéder aux posts diffusées par le fournisseur concerné et propose quelques statistiques.

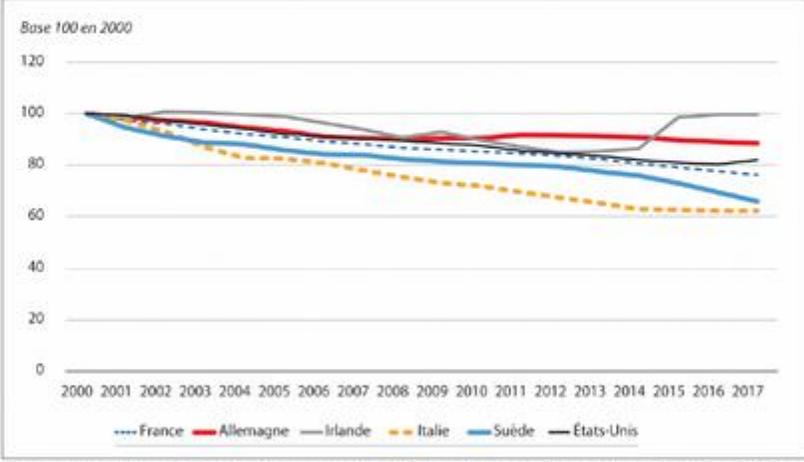
Exemple de Post de l'IRES



Ires  Centre de recherche  • 15 déc. 2020 

Santé ● Santé : Le nombre de lits hospitaliers de soins aigus a été réduit dans de nombreux pays d'Europe entre 2000 et 2017 : par exemple, de près de 40% en Italie et de plus de 20% en France... Ce qui a fragilisé les systèmes de santé face au #Covid-19.

Graphique 2. Nombre de lits hospitaliers de soins aigus pour 1 000 habitants (2000-2017)



NB : La hausse brutale du nombre de lits observée en 2015 en Irlande est due à l'intégration des lits de soins aigus des établissements privés dans le calcul des données, comme c'est déjà le cas pour les autres pays.
Source : <https://stats.oecd.org/>.

Source - 15 déc. 2020 <http://www.ires.fr/index.php/publications/chron...>

 4  

Au 11 mars 2022, les posts les plus récents étaient les suivants :

- **Février 2022** : un post présentant l'évolution du nombre de lits de soins critiques entre 2013 et 2020 dans différentes régions françaises, en lien avec *l'Éclairage* n°23.
- **Décembre 2020** : un post présentant un graphique sur l'évolution du nombre de lits hospitaliers pour soins aigus pour 1000 habitants dans différents pays, en lien avec les *Chronique internationale* n°171.
- **Avril 2020** : Trois posts présentant chacun un tableau sur relatifs aux effets du Covid sur les revenus des plus modestes, en lien avec *l'Éclairage* n°16.
- **Novembre 2019** : Quatre posts pour présenter trois graphiques et un tableau sur le temps de travail des salariés en Irlande, en lien avec les *Chronique internationale* n°167.
- **Octobre 2019** : Trois posts pour présenter un graphique et deux tableaux relatifs au système de santé au Brésil en lien avec les *Chronique internationale* n°167.

Les tableaux et graphiques sont à chaque fois extraits de publication de l'Ires, accessibles par un lien discret positionné à côté de la mention de la source sur le post. Il s'agit donc principalement d'une communication visant à informer de travaux récents sans que les données mises en avant ne soient forcément dans le cœur des problématiques du débat public et sans que le recours à Datagora soit systématique pour toute nouvelle publication dans les collections de l'Ires.

Au 11 mars 2022, la page de l'Ires annonce 71 abonnés et 54 « datapoints ». À titre de comparaisons, à la même date :

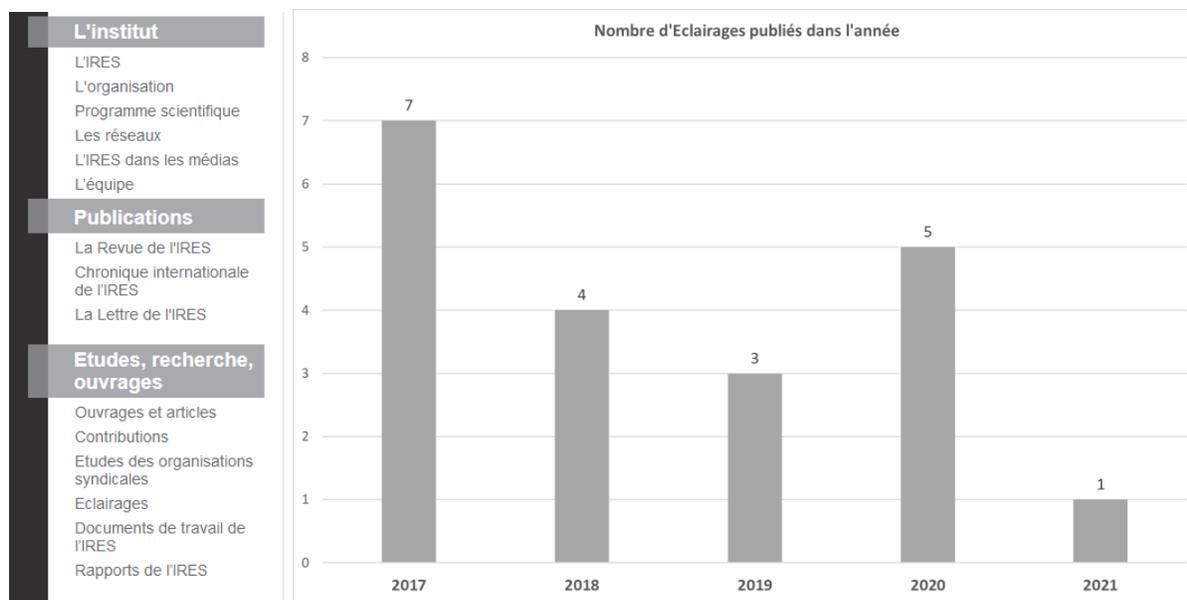
- l'Insee affiche 194 abonnés et 141 datapoints,
- la Dares, 141 abonnés et 184 datapoints,
- l'OFCE, 74 abonnés et 6 datapoints,
- Rexecode, 51 abonnés et 51 datapoints,
- France Stratégie, 151 abonnés et 72 datapoints
- CAE, 63 abonnés et 5 datapoints (non accessibles sur le portail internet)
- le CESE, 40 abonnés et 1 datapoint (non accessible sur le portail internet).

Il n'y a pas de formalisation du partenariat permettant à l'Ires de participer à l'alimentation de la plateforme.

Annexe 11 – la Collection *Éclairages*

Pas de statistiques disponibles sur la consultation des numéros de cette collection numérique.

Pas de visibilité spécifique donnée à cette collection sur le site Internet, accessible dans la colonne de gauche en page d'accueil, dans la rubrique « Études, recherche, ouvrage », plutôt que dans la rubrique « Publication ».



Date	Titre	Auteur
Fév. 2022	Covid 19, nombre de lits de soins critiques à l'hôpital et répartition entre les régions : quelles logiques suivent les pouvoirs publics ?	Antoine MATH, chercheur Ires
Janv. 2022	Réduire les inégalités entre Mayotte et les autres régions françaises : quel niveau de dépenses publiques ?	Antoine MATH, chercheur Ires
Mai 2021	Coûts et profits du logement cher	Pierre CONCIALDI, chercheur Ires
Nov. 2020	L'industrie française des équipements médicaux à l'heure du coronavirus	Catherine SAUVIAT, chercheur Ires & Claude SERFATI, chercheure associé
Nov. 2020	L'assurance chômage est par nature redistributive	Jacques FREYSSINET, chercheur associé

Juil. 2020	Le chômage partiel, un outil protéiforme au centre des politiques de l'emploi depuis plus d'un siècle	Jérôme LEPEYTRE, journaliste AEF Info
Juin 2020	En temps de crise, des salariés très inégaux face au travail	Tristan HAUTE, Université de Lille/CERAPS
Avril 2020	Confinement, récession et baisse des revenus : Quel impact des charges fixes de logement sur les contraintes budgétaires des ménages ?	Pierre CONCIALDI, chercheur Ires
Juil. 2019	La reconnaissance inachevée des proches aidants : prisme familialiste et travail gratuit	Arnaud TRENTA, chercheur Ires
Avril 2019	Le pouvoir d'achat des familles modestes : la rupture de 2008. Une analyse des budgets types de l'UNAF	Pierre CONCIALDI, chercheur Ires
Janv. 2019	Rendre effectif le droit à la cantine scolaire pour tous les enfants ? Les solutions existent, la volonté manque	Antoine MATH, chercheur Ires
Oct. 2018	La réforme des aides sociales et la stratégie contre la pauvreté : une menace écartée ou repoussée ?	Jacques FREYSSINET, chercheur associé
Mai 2018	Quels engagements syndicaux pour les jeunes ?	Sophie BEROUD, Univ. de Lyon / Triangle ; Fanny CHARTIER, Camille DUPUY, Univ. de Bordeaux ; Marcus KAHMANN, chercheur Ires ; Karel YON, Univ. de Lille / CERAPS
Mai 2018	Pourquoi les jeunes salariés sont-ils moins syndiqués ?	Fanny CHARTIER, DREES
Mai 2018	Un étrange dialogue social	Jacques FREYSSINET, chercheur associé
Sept. 2017	Consommation et épargne : les ménages face à la crise	Michel HUSSON, chercheur associé
Sept. 2017	Bruxelles dicte-t-elle les réformes du marché du travail ?	Sébastien DUPUCH, conseiller technique à l'Ires
Juil. 2017	Fusionner les instances représentatives du personnel : une fausse bonne idée ?	Kevin GUILLAS CAVAN, chercheur Ires
Juin 2017	Pour sortir des mauvais chiffres du chômage	Stéphane JUGNOT, chercheur associé
Mars 2017	Qu'y a-t-il dans la boîte noire de l'accompagnement ?	Anne FRETEL, Univ. de Lille I, chercheuse associée ; Solveig GRIMAULT, chercheuse Ires
Mars 2017	Peut-on réduire la notion de « performance » du marché du travail au taux de chômage ?	Anne FRETEL, Univ. de Lille I, chercheuse associée

Mars 2017	Réformer la Législation protectrice de l'emploi pour créer de l'emploi, une doctrine loin d'être appuyée par les résultats de l'analyse économique	Anne FRETTEL, Univ. de Lille I, chercheure associée
	Eclairage n°1 non retrouvé sur internet (le site ne permet pas d'accéder facilement aux 5 premiers numéros).	

Annexe 12 – Quelques éléments sur les ressources et la gouvernance de l’OFCE

Sur son site Internet, l’observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) rappelle que¹¹ :

- « Dans la convention signée le 31 janvier 1981 entre l’État et la FNSP [fondation nationale des sciences politiques], modifiée par un échange de lettres du 4 avril 2012, il a été décidé de créer un organisme de caractère scientifique, contribuant à assurer, en France, le pluralisme dans l’analyse économique, l’évaluation des politiques publiques et l’étude de la conjoncture économique, en France et en Europe. L’Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) exerce depuis lors sa mission dans le cadre fixé par cette convention. »
- « Comme le prévoient les statuts de l’OFCE l’État - le ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation - verse à la FNSP une subvention affectée à l’OFCE pour permettre à l’OFCE de financer la mission d’intérêt général dont il est chargé. »
- « L’accomplissement de cette mission exige donc une dotation publique couvrant les dépenses incompressibles de personnel et de fonctionnement de l’OFCE. C’est le gage que les activités de l’OFCE ne sont pas gouvernées par la nécessité de bénéficier de contrats rémunérateurs, mais par la pertinence et le contenu des études qui lui sont demandées. »

La convention signée le 4 mai 2017 entre l’État (Premier ministre), la fondation nationale des sciences politiques et l’IEP de Paris relative à l’OFCE prévoit par ailleurs que « la subvention de fonctionnement devra tenir compte de l’évolution des coûts de fonctionnement de l’OFCE » (article 12). Elle prévoit également que l’État puisse détacher des fonctionnaires auprès de l’OFCE (article 9) et affiche que « l’État favorise l’accès de l’OFCE aux données économiques, financières et statistiques détenues par les administrations, établissements et entreprises publics » (article 15).

D’après le rapport du Sénat consacré à l’évolution des politiques publiques¹² de 2004, l’OFCE aurait bénéficié à partir de sa création d’une dotation annuelle d’environ 22 millions de francs, soit 3,3 millions d’euros, son hébergement étant alors assuré gratuitement par l’État. Cette subvention est complétée par la rémunération des études réalisées à la demande d’autres institutions publiques ou privées, qui leur sont facturées au coût marginal. Cette dotation transite par la Fondation nationale des Sciences politiques mais alimente un budget séparé. Au début des années 2000, l’OFCE avait une trentaine de chercheurs sur un effectif global d’environ cinquante personnes. Ces effectifs semblent toujours d’actualité.

Les informations succinctes disponibles dans les procès-verbaux du conseil d’administration de la fondation nationale des sciences politiques suggèrent que l’OFCE a connu des passages budgétairement difficiles, notamment du fait des régulations budgétaires. Elle a conduit l’OFCE à négocier avec succès au milieu des années 2000 le transfert de sa ligne budgétaire du Plan vers le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche, jugé moins exposé aux coups de rabot budgétaires. En 2011, la dotation budgétaire de l’État inscrite au budget de l’OFCE s’élevait à 4,2 millions d’euros. Elle a continué de progresser par à-coups et s’est stabilisée ces dernières années à 5 millions d’euros – il faut noter que la

¹¹ source : <https://www.ofce.sciences-po.fr/ofce/statuts.php>

¹² *Placer l’évaluation des politiques publiques au coeur de la réforme de l’État*, rapport d’information n° 392 (2003-2004) de MM. Joël BOURDIN, Pierre ANDRÉ, Jean-Pierre PLANCADE, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, déposé le 30 juin 2004.

dotation de l'État a connu une augmentation importante en 2017 pour permettre à l'OFCE de financer le loyer de ses locaux, l'État ayant mis fin à la mise à disposition gratuite en vigueur auparavant.

Selon le journal Challenges, l'OFCE aurait récemment demandé à l'État d'augmenter significativement sa subvention pour créer entre sept et vingt postes d'économistes, en cohérence avec les nouveaux projets scientifiques de l'institut¹³.

Concernant sa gouvernance, l'OFCE comprend un Président, qui assure sa direction générale en s'appuyant sur le Conseil de l'OFCE et un Comité d'évaluation scientifique. Le Conseil de l'OFCE comprend, outre le Président :

- Le Gouverneur de la Banque de France ou son représentant ;
- Le Commissaire Général de France Stratégie ou son représentant ;
- Le directeur général du Trésor ou son représentant ;
- Le directeur général de l'INSEE ou son représentant ;
- Le titulaire de la Chaire de sciences économiques du Collège de France ;
- Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche , chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ou son représentant ;
- Six membres désignés par le président de la FNSP et le directeur de l'IEP, en raison de leurs compétences en matière économique et financière et de gestion, dont au moins un professeur du département d'économie de Sciences Po, pour une durée de cinq ans, renouvelable.

Il arrête le projet de programme de travail pour l'année en cours et évalue la réalisation du programme de l'année précédente au vu de l'appréciation du Comité d'évaluation scientifique. Il veille à l'indépendance des travaux de l'OFCE. Il émet un avis sur le budget de l'OFCE avant la délibération du conseil d'administration de la FNSP.

¹³ https://www.challenges.fr/economie/le-patron-de-l-ofce-reclame-des-moyens-a-l-etat_798302

Annexe 13 – Quelques éléments sur les ressources et la gouvernance de Rexecode

Aucune information n'a pu être trouvée sur le budget de Rexecode, à l'exception de la répartition de ces ressources (cf. copie d'écran ci-dessous). Les cotisations de ses adhérents apportent une grosse moitié de ses ressources, tandis que ses prestations apportent une petite moitié. Le niveau des cotisations n'est pas public.

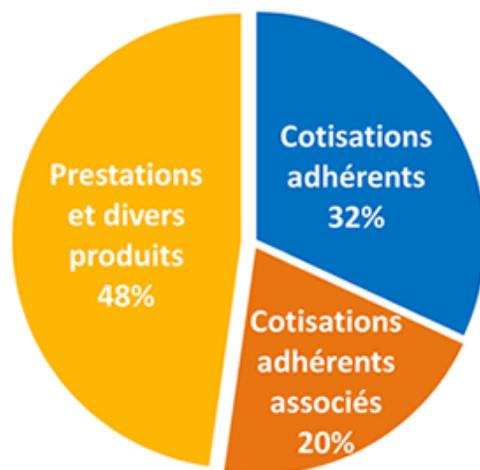
Deux types d'adhérents sont à distinguer :

- d'une part, les adhérents associés. Ils participent à la gouvernance de Rexecode. Ils sont membres du conseil d'administration et du conseil d'orientation des études – ce dernier détermine les sujets sur lesquels Rexecode travaille pour participer en tant que Think Tank au débat public ;
- d'autre part, les autres adhérents qui bénéficient des services d'études de Rexecode sous forme forfaitaire, le forfait incluant des réunions mensuelles de conjoncture et de prévisions économiques, la diffusion régulière de dossiers et notes conjoncturelles, thématiques ou statistiques, l'accès à l'extranet de Rexecode.

Qui finance Rexecode ?

Un institut indépendant financé par ses adhérents et clients

Rexecode est une association financée par ses adhérents. Elle ne reçoit pas de subventions publiques. Sa filiale, Rexecode Services, réalise des prestations sur mesure. Ci-dessous, le détail des ressources budgétaires pour l'année 2017.



Rexecode, ressources 2017

• Les adhérents correspondants

L'association Rexecode compte environ **60 adhérents** : entreprises, institutions financières, organisations professionnelles ou administrations publiques.

• Les adhérents associés

Ils apportent leur soutien aux travaux sur la politique économique et à la participation au **débat public** de Rexecode.

• Les clients

Dans le cadre de Rexecode Services, sa filiale, Rexecode réalise des **prestations sur mesure** (études, tableaux de bord, services).

Au total, en intégrant sa filiale Rexecode Services, les ressources de Rexecode, s'élevaient à 3.084.000 euros en 2017.

Côté dépenses, plus de la moitié du budget de Rexecode est consacré à la rémunération de **son équipe** (économistes de haut niveau, professionnels de l'information et de la statistique, administration). Le

Liste des adhérents affichés sur le site de Rexecode le 15 mars 2022

Banque - Finance- Assurance

ADEO Services
AVIVA France
AXA France
BDF GESTION
BPCE
BPI FRANCE
BRED-BANQUE POPULAIRE
CAISSE DES DEPÔTS
COVEA FINANCE
CREDIT DU NORD
LA FRANCAISE
LA BANQUE DELUBAC
LA BANQUE POSTALE
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT
NEUFLIZE OBC Paris
OSTRUM ASSET MANAGEMENT
PREFON
ROTHSCHILD & Co ASSET MANAGEMENT
SPPI FINANCE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CIB

Construction - Travaux publics - Immobilier

FFB (Fédération Française du Bâtiment)
SMA BTP
UNICEM (Union Nationale des Industries de carrières et Matériaux de Construction)

Industrie

A3M (Alliance des Minerais, Métaux, Minéraux)
ACTEMIUM
AIR LIQUIDE
CCFA (Comité des Constructeurs Français d'Automobiles)
CIMENTS CALCIA
EVOLIS
FAURECIA
FIM (Fédération des Industries Mécaniques)
FRANCE CHIMIE
FRANCE INDUSTRIE
GIM (Groupe des Industries Métallurgiques)

GIMD (Groupe Industriel Marcel Dassault)
GROUPE FIVES
LEEM (Les Entreprises du Médicament)
SAINT-GOBAIN
SANOFI
SOLVAY
SYMOP (Syndicat des entreprises de technologies de production)
TotalEnergies
UFIP (Union Française des Industries Pétrolières)
UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie)

Services - Commerce - Réseaux

AEROPORTS DE PARIS
EDF (Electricité de France)
CYCLOPE
MANPOWER
MICHEL CICUREL Conseil
ORANGE

Organismes publics et professionnels

AGS (Association pour la Gestion du régime de Garantie de créances des Salariés) - POLE EMPLOI
A3M (Alliance des Minerais, Métaux, Minéraux)
CCFA (Comité des Constructeurs Français d'Automobiles)
FIM (Fédération des Industries Mécaniques)
FFB (Fédération Française du Bâtiment)
Fondation IDEA (Luxembourg)
FRANCE CHIMIE
FRANCE INDUSTRIE
GIM (Groupe des Industries Métallurgiques)
LEEM (Les Entreprises du Médicament)
MEDEF (Mouvement des Entreprises de France)
SYMOP (Syndicat des entreprises de technologies de production)
UFIP (Union Française des Industries Pétrolières)
UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie)
UNICEM (Union Nationale des Industries de carrières et Matériaux de Construction)

Annexe 14 – Cartographie

Institution	Nature	Champ	Liens avec les pouvoirs publics	Rôle principal	Production
CESE	Assemblée constitutionnelle	Tous les sujets économiques, sociaux et environnementaux.	Assemblée constitutionnelle	Donner son avis aux pouvoirs publics	Réflexions prospectives partagées, donnant lieu à des rapports et avis sur la base d'auditions d'acteurs et d'experts, de visites de terrain et d'exploitations de travaux existants. Travaux structurés autour de 7 commissions thématiques (dont "Travail et Emploi", "Affaires sociales et santé", "Economie et finances") et 2 délégations transverses (Outre-Mer et Droits des femmes et égalité)
France Stratégie	Service du Premier Ministre, "indépendant", héritier lointain du Plan (même si le poste de Haut-Commissaire au Plan a été recréé récemment).	Tous les sujets économiques, sociaux et environnementaux.	Service dépendant du Premier Ministre	Informers et faire des propositions aux pouvoirs publics et acteurs de la société civile	Evaluation des politiques publiques et réflexions prospectives par des travaux d'experts "non validés" , qui "s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens", sur la base d'études internes et de travaux collectifs que France Stratégie coordonne en associant, des acteurs, des ministères ou autres institutions. 4 pôles de travail : Développement durable ; Economie ; Société et politiques sociales ; Travail, Emploi, compétence.
Comité d'orientation des retraites	Service du Premier Ministre, "indépendant" coordonné par France Stratégie	Perspectives financières du système de financement des retraites ; perspectives sur des réformes possibles ; situation des retraités	Service dépendant du Premier Ministre	Informers et faire des propositions aux pouvoirs publics et acteurs de la société civile	Evaluation et réflexions prospectives par des travaux d'experts "non validés" , sur la base d'études externes et de commandes aux "administrations" parties prenantes.

Institution	Support de publication	Lien avec les partenaires sociaux	Lien avec l'IRES
CESE	Rapports validés collectivement, en appui des avis. Une note de synthèse de deux pages, avec une mise en page communicante accompagne les rapports adoptés pour résumer les messages essentielles	Les OS assurent la représentation des salariés (52 conseillers sur 175, autant que les entreprises, artisans et professions libérales)	L'IRES est parfois auditionné + quelques interview vidéos. La faible présence de l'Ires n'est pas plus marquée que d'autres acteurs de recherche dans son champ, comme le CEET ou l'OFCE. Dans ses auditions, le CESE privilégie les acteurs. Quelques chercheurs sont souvent interrogés, sans institutions privilégiées. Dans les bibliographies, le CESE privilégie les acteurs institutionnels, producteurs de rapports de synthèse (Igas, CESE(R), France Stratégie) ou de données (INSEE, DARES, DREES).
France Stratégie	Rapports, documents de travail, actes de colloque. Des notes d'analyse plus communicantes sont aussi produites, assez denses (15-20 pages), accompagnées d'un résumé web d'environ une page et parfois de vidéos. (en 2019 : 12 rapports, 16 documents de travail ; 10 notes d'analyse)	Association des OS institutionnellement prévue, selon une intensité à discrétion de France Stratégie (ou du Premier Ministre). 1° Le programme de travail est élaboré avec le gouvernement et arrêté par le Premier ministre après le recueil de "l'avis" d'acteurs institutionnels et des partenaires sociaux. 2° Ceux-ci peuvent participer aux commissions thématiques, "selon les sujets traités" [pas mis en avant sur le site de France Stratégie] ; mais d'autres travaux peuvent être conduits dans le cadre de groupes de travail inter administratifs.	France Stratégie "héberge" le financement de l'IRES par l'Etat. L'IRES travaille ponctuellement avec l'institution, en participant à des colloques ou séminaires et en répondant à certains de ses appels d'offre. Exemple : en 2019, son projet est l'un des quatre retenus pour évaluer les effets des ordonnances du 22 septembre 2017 relatives à l'organisation du dialogue social (remises des rapports en 2021) Autres porteurs de projet : Paris Est Créteil-IRG ; Lyon 2 ; IRERP CSO.
Comité d'orientation des retraites	Rapports. Une "Lettre du COR" présente des analyses plus communicantes d'une dizaine de pages (très peu de numéros : 1 en 2021 ; 2 en 2017 ; 1 en 2016 ; 3 en 2015 ...). Des documents préparatoires aux réunions du COR, qui ne l'engagent pas, sont aussi en ligne (ils peuvent inclure des synthèses faites par le secrétariat général du COR).	Le COR définit son programme de travail. Les partenaires sociaux sont membres du COR (10 OS sur 41 membres). Parmi les membres de droit : France Stratégie, l'INSEE et la DREES. 6 personnalités qualifiés, dont Serge Volkoff (CEET), Carole Bonnet (INED), Monika Queisser (OCDE), Muriel Roger (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)	L'Ires n'a pas récemment été auditionné sur ces questions mais des AO ont été mobilisées

Institution	Nature	Champ	Liens avec les pouvoirs publics	Rôle principal	Production
Conseil d'Analyse économique	Service du Premier Ministre, "indépendant" coordonné par France Stratégie	Politiques économiques, mais en réalité, le champ est beaucoup plus large puisque l'école de pensée dominante en économie considère que tout sujet social peut-être abordé avec les outils de l'économie.	Service dépendant du Premier Ministre	Faire des propositions au gouvernement	Evaluation et réflexions prospectives par des travaux d'experts "non validés" , sur la base d'études des rapporteurs, d'études externes et de commandes aux "administrations", dans le but d'éclairer le gouvernement, sur les sujets choisis par le gouvernement ou par eux-mêmes
INSEE	Service Statique Public	Macroéconomie, statistiques d'entreprises, statistiques démographiques et sociales généralistes	Direction du ministère des finances	Produire des connaissances pour tous	Productions d'informations statistiques (enquêtes et exploitations de données administratives), dans le cadre de procédures de contrôles et de labellisation nationales et européennes visant à garantir la qualité des données. Valorisation des données par des études et synthèses "neutres" Prospectives conjoncturelles à court terme.
DARES	Service Statique Public	Marché du travail, conditions de travail, santé au travail, politiques ciblées d'emploi	Direction du ministère du travail	Produire des connaissances pour tous et appuyer les services du ministère	Productions d'informations statistiques (enquêtes et exploitations de données administratives), dans le cadre de procédures de contrôles et de labellisation nationales et européennes visant à garantir la qualité des données. Valorisation des données par des études et synthèses "neutres" Animation de la recherche pour le compte du ministère (appels à projets) Travaux pour le cabinet et l'administration ministérielle
DREES	Service Statique Public	Protection sociale, familles, état de santé des personnes, Professionnels de santé	Direction du ministère des affaires sociales et de la santé	Produire des connaissances pour tous et appuyer les services du ministère	Idem supra.

Institution	Support de publication	Lien avec les partenaires sociaux	Lien avec l'IRES
Conseil d'Analyse économique	Rapports (appelés "focus"), parfois légers, et des "notes" communicantes d'une dizaine de pages, complétées par des "slides". (9 notes en 2021, qui peuvent être faites avec des anciens membres comme Pierre Cahuc ou Carcillo)	Pas de lien particulier : les membres du CAE sont nommés par le premier ministre et travaillent pour le gouvernement". Le DG INSEE est membre de droit. Les textes parlent de "confrontation des points de vue et des analyses". Le CAE se présente comme "une instance pluraliste composée d'économistes professionnels reconnus et de sensibilités diverses". Affectation des membres actuels : X, Science Po, HEC, Toulouse School of Economics (2), Dauphine (2), Paris I, Ecole d'économie de Paris (2), INSEAD, CEPII, London School of Economics (2), Université de New York, Berkeley, Harvard, OFCE.	
INSEE	Mise à disposition de données non couvertes par le secret statistique en ligne et de données détaillées via le Progedo-Adisp et le Centre d'accès sécurisé aux données (payant). Notes de conjonctures ; publications communicantes synthétiques (Insee première, Insee Focus ; documents de travail. Quelques vidéos pédagogiques	Les OS sont membres du Conseil national de l'information statistique qui valide formellement le programme de travail de la statistique publique et discute de l'opportunité des enquêtes (l'instance n'est cependant pas indépendante ; elle est de fait piloté par l'Insee). Les OS peuvent être ponctuellement associées à des comités de concertation en amont d'enquêtes sur le champ de l'emploi et du marché du travail	Pendant longtemps, jusqu'à ce que cela ne soit plus possibles, quelques agents de l'Insee ont été mis à disposition gratuitement dans le cadre de l'appui de l'Etat à l'Ires.
DARES	Mise à disposition de données non couvertes par le secret statistique en ligne. Accès aux données détaillées au cas par cas ou au centre d'accès sécurisé aux données (payant), selon les cas. Publications communicantes synthétiques (Dares Analyse, Dares Info) ; documents de travail ; rapport d'études	Idem supra	L'IRES est ponctuellement retenu pour mener des études dans le cadre d'appels à projets.
DREES	idem supra	Idem supra	Idem supra

Institution	Nature	Champ	Liens avec les pouvoirs publics	Rôle principal	Production
IRES	Centre d'études et de recherche	Emploi structures productives, revenus, protection sociale, relations professionnelles, travail. Avec une dimension de comparaison internationale forte.	Institut indépendant, essentiellement financé par une subvention de l'Etat (services du premier ministre)	Produire des connaissances	Etudes et de recherche "primaires" dans les champs de l'Economie et de la sociologie, à partir des données publiques disponibles et d'enquêtes terrain. Rapports de recherche de l'agence d'objectifs.
OFCE	Centre d'études et de recherche	Conjoncture économique incluant une dimension internationale notamment européenne, prévisions, analyses économiques, évaluation des politiques publiques	Institut indépendant, hébergé par un établissement d'enseignement supérieur et subventionné par l'Etat via le ministère de l'enseignement supérieur (5 millions d'euros par an)	Produire des connaissances	Analyses "primaires" de nature économique à partir des données publiques disponibles.
CEET	Centre d'études et de recherche	Fonctionnement du marché du travail et conditions d'emploi, trajectoires professionnelles, santé au travail	Programme de recherche transversal au CNAM, créé en 2016 pour absorber le centre d'étude de l'emploi, établissement public de recherche, lié à la DARES	Produire des connaissances	Etudes et de recherche "primaires"
Laboratoires universitaires ou d'Ecoles	Centre d'études et de recherche	Spécialisés sur des champs particuliers, en lien avec une spécialité disciplinaire (sociologie, droit, économie, ...)	Indépendance des travaux. Financement public	Produire des connaissances	Etudes et de recherche "primaires"
Rexecode	Centre d'études / Think Tank	Conjoncture économique nationale et internationale, prévisions / Politiques économiques	Aucun (financé par les adhésions et les prestations)	Produire des connaissances / Proposer des évolutions des politiques publiques	Notes de conjoncture, analyses économiques, tableaux de bord / Evaluations et recommandations

Institution	Support de publication	Lien avec les partenaires sociaux	Lien avec l'IRES
IRES	Deux revues, dont l'une spécialisée dans les comparaisons internationales ; une publication courte ; séminaires	Créé en 1982 à la suite du rapport Lenoir-Prot, pour mener des travaux de recherche au service des organisations syndicales, qui jouent un rôle central dans sa gouvernance.	
OFCE	Publication mensuelle d'une vingtaine de pages sur un sujet donné (Policy Brief) ; Revue ; Working Paper ; un blog actualisé fréquemment avec des billets assez longs. Les travaux sont aussi valorisés dans des colloques et séminaires, dont un "lunch seminar" hebdomadaire d'une heure pour présenter les travaux en cours. L'OFCE est également très présente dans les médias.	Pas de liens particuliers	La création de l'OFCE en 1981 fait suite au rapport rapport Lenoir-Prot, comme celle de l'IRES.
CEET	Quatre pages mensuel (Connaissance de l'Emploi "support de synthèse apportant un éclairage sur une question d'actualité ou présentant un aspect particulier d'une recherche") ; documents de travail ; rapports de recherche ; "conférences du CEET".		Une des chercheuses associées est au CEET
Laboratoires universitaires ou d'Ecoles	Articles dans des revues externes et littérature grise interne	Pas de liens particuliers (Sauf ISST, ISTO notamment)	Partenaires potentiels pour des travaux d'études et de recherches (conduites des études de l'agence d'objectifs ; réponses en commun à des projets de recherche, notamment pour répondre à des appels d'offre)
Rexecode	Multiplés et généralement d'accès restreints aux adhérents. Publications synthétiques (notes "Analyses et diagnostics", "Points d'actualité ...") ; billets de blog ; documents de travail ; rencontres-débats	Le Médef et des fédérations professionnelles (dont l'UIMM, l'AFIP, la FFB) sont adhérents associés. Ils sont membres du conseil d'Administration et définissent les axes d'études destinés à contribuer au débat sur la politique économique via le conseil des études.	Pas de liens particuliers

Institution	Nature	Champ	Liens avec les pouvoirs publics	Rôle principal	Production
Chaire de sécurisation des parcours professionnels	Think Tank	Marché du travail, analysé d'un point de vue économique	Créé en 2012 autour de Pierre Cahuc, grâce à des financements publics (DARES, DGEFP, Pole Emploi, Unédic)	Proposer des évolutions des politiques publiques	Evaluations et recommandations sur la base de données, d'études et de recherches disponibles
Fondation Jean Jaurès	Think Tank	Tous les champs des politiques publiques	Indépendant mais financé aux deux tiers par une subvention publique (1,6 millions d'euros).	Proposer des évolutions des politiques publiques	Analyses, évaluations et recommandations sur la base de données, d'études et de recherches disponibles
Institut Montagne	Think Tank	Tous les champs des politiques publiques	Aucun (le budget de 6,6 millions est financé par la contribution de 160 entreprises, sans qu'aucune n'excède 1,2%)	Proposer des évolutions des politiques publiques	Analyses, évaluations et recommandations sur la base de données, d'études et de recherches disponibles
Fondation de l'innovation politique (Fondapol)	Think Tank	Tous les champs des politiques publiques	Indépendant mais financé aux trois quarts par une subvention publique (1,3 millions d'euros).	Proposer des évolutions des politiques publiques	Analyses et recommandations sur la base de données, d'études et de recherches disponibles. Enquêtes d'opinion thématiques (commanditaire)
Cabinets d'expertise (Syndex, Orseu, Groupe alpha etc.)	Prestataire de services	Champ de l'économie d'entreprise, de l'emploi et du travail.	Aucun	Selon la commande, proposer des diagnostics, des conseils, des avis	Analyses et recommandations ciblées à destination du client commanditaire

Institution	Support de publication	Lien avec les partenaires sociaux	Lien avec l'IRES
Chaire de sécurisation des parcours professionnels	Ouvrages synthétiques de format poche et documents de travail.	Contribution de l'Unédic au financement de 2012 à 2021. L'Unédic a décidé de se retirer en mars 2021.	Pas de liens particuliers
Fondation Jean Jaurès	Notes et ouvrages.	Pas de liens particuliers	Pas de liens particuliers
Institut Montaigne	Rapports, mis en avant par des synthèses "web".	Pas de liens particuliers	Pas de liens particuliers
Fondation de l'innovation politique (Fondapol)	Rapports. Mise à disposition des données des enquêtes réalisées.	Pas de liens particuliers	Pas de liens particuliers
Cabinets d'expertise (Syndex, Orseu, Groupe alpha etc.)	Sauf exception, pas de publication grand public. Les destinataires dépendent de la commande faite.	Potentiellement, relations client/prestataire au cas par cas	Peuvent être sollicités pour certaines études de l'agence d'objectifs